

Merci à l'ensemble
de la communauté !

le dossier

AMU face à la crise
de la Covid-19

Le dossier
p.4

sommaire

Le dossier p.04

AMU face à la crise du Covid-19 p.04

- Contexte
- Une organisation politique et administrative urgente et inédite
- L'enseignement et sa continuité
- La recherche mobilisée
- Des actions solidaires
- Informer, sensibiliser et rassembler : une priorité
- Une reprise progressive et contrôlée

Les Directions p.20

Vers le télétravail : la réflexion collective s'intensifie p.20

Brèves p.22

Annexes : AMU INFO Spécial Covid-19 p.36



Directeur de la publication : Eric BERTON / Directeur de la rédaction : Patrice VANELLE
Rédactrices en chef : Delphine BUCQUET, Anouk RIZZO
Rédaction : Vincent ARGENTIN, Franck GONZALEZ /
Infographistes : Frédéric ESCALIER, Isabelle ROULET, Rémi MOLLARD. / Conception graphique :
Amandine COMTE / Imprimerie Aix-en-Provence : Direction déléguée à l'exploitation et à la
logistique - Pilotage des systèmes d'impression - Franck Esménard

Aix-Marseille Université - 58 bd Charles Livon - 13284 Marseille Cedex 07
Tél. : 04 91 39 65 00 - Fax. : 04 91 31 63 74 / dircom-contact@univ-amu.fr / www.univ-amu.fr
CPPAP N° 0904 B 05378 / Tirage : 0 ex. (version numérique) / Dépôt légal : juillet 2020 / ISSN : 2259-2091
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de
l'auteur ou de ses représentants est illicite (art. A du Code de la Propriété Intellectuelle).



Éric Berton
Président d'Aix-Marseille Université



Chers toutes et tous,

Nous voici sortis de l'état d'urgence sanitaire suite à la pandémie de COVID-19 qui a touché notre communauté universitaire, comme quasiment tous les individus dans le monde.

Une épreuve inédite que nous avons su dépasser grâce à la force et à la maturité de notre organisation, pourtant encore jeune.

C'est la preuve de notre solidité, tant celle de notre engagement à remplir nos nobles missions de service public que celle de nos processus.

La continuité pédagogique au bénéfice de tous nos étudiants, la poursuite de nos activités administratives essentielles, la mobilisation de nos équipes de recherche contre la maladie et les nombreux élans de générosité pour conserver intacts nos liens, seront une source de fierté pour toutes et tous.

Je vous en remercie très sincèrement.

L'heure est désormais au bilan. Non pas pour ressasser notre capacité à surmonter l'épreuve mais pour faire de cette crise une opportunité de progrès. Nos fonctionnements bouleversés ont beaucoup à nous apprendre sur notre agilité et me renforcent dans l'idée que nos procédures habituelles peuvent – et doivent – être simplifiées.

L'ouverture vers le télétravail est un axe de progrès que nous devons prendre ; la concertation maximale des instances représentatives du personnel doit être maintenue ; la vie sur les campus – sportive, culturelle et solidaire – doit être à nouveau animée ; le développement durable, dans tous ses aspects organisationnel, humain et environnemental, est un pilier de notre politique que nous devons suivre tel un fil conducteur. Un plan de modernisation d'AMU va être lancé.

Alors que nous avons repris nos activités sur les sites comme le mentionnait notre Plan de Reprise d'Activités (PRA), la rentrée universitaire se prépare. Elle se fera en présentiel pour tous car le présentiel est notre norme. Bien évidemment, nous devons nous adapter aux évolutions incertaines de la situation sanitaire. Ainsi, nous nous organisons pour pallier toute survenue nouvelle du virus qui nous obligerait à limiter nos déplacements, sans compromettre la qualité de nos missions.

Je vous propose dans ce numéro spécial de retracer brièvement ces quatre mois extraordinaires que nous avons vécus. Jamais plus nous ne vivrons cette expérience dont il nous faut garder une trace et, encore une fois, tirer les meilleurs enseignements.

Je vous souhaite un bel été.



Spécial Covid-19 : AMU face à la crise

Avant même les mesures nationales, le Président Eric Berton a annoncé, le 12 mars dernier, les premières mesures protectrices d'AMU face à la pandémie de Covid-19, alors que sa propagation s'accélérait sur le territoire. Affichant la santé des étudiants et des personnels comme règle prioritaire, l'université a suspendu tout événement organisé sur ses campus, a reporté la tenue de ses instances, celle des examens étudiants en contrôle continu, et a instauré le travail et l'enseignement à distance en fermant ses portes dès le 16 mars. Dans le même temps, la communauté universitaire a été assurée du maintien des rémunérations, tout en programmant le déploiement de dispositifs solidaires au bénéfice des étudiants.

Le 15 mars, l'ensemble de la communauté universitaire a été informé de la fermeture des locaux le lendemain pour une durée indéterminée. La situation sanitaire était gravissime, c'était désormais une certitude.

Anticipant les mesures gouvernementales, cette consigne extraordinaire s'est appliquée aux 18 composantes, tous services et laboratoires de recherche (exceptés ceux impliqués dans la lutte contre la COVID-19 et les animaleries).

Assurer la continuité des missions essentielles de service public

Le 16 mars, la lettre d'information du Président « AMU Info Spécial COVID-19 », annonçait les réunions d'une cellule de crise et l'instauration du Plan de Continuité des Activités (PCA) précisant les premières mesures d'une nouvelle organisation à distance. La volonté de bienveillance était forte et l'engagement était écrit de maintenir nos liens les plus étroits et positifs possibles.

Le 17 mars, tous les français étaient confinés. L'activité du pays, comme la plupart des nations dans le monde en a été totalement bouleversée. Les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ont dû s'adapter.

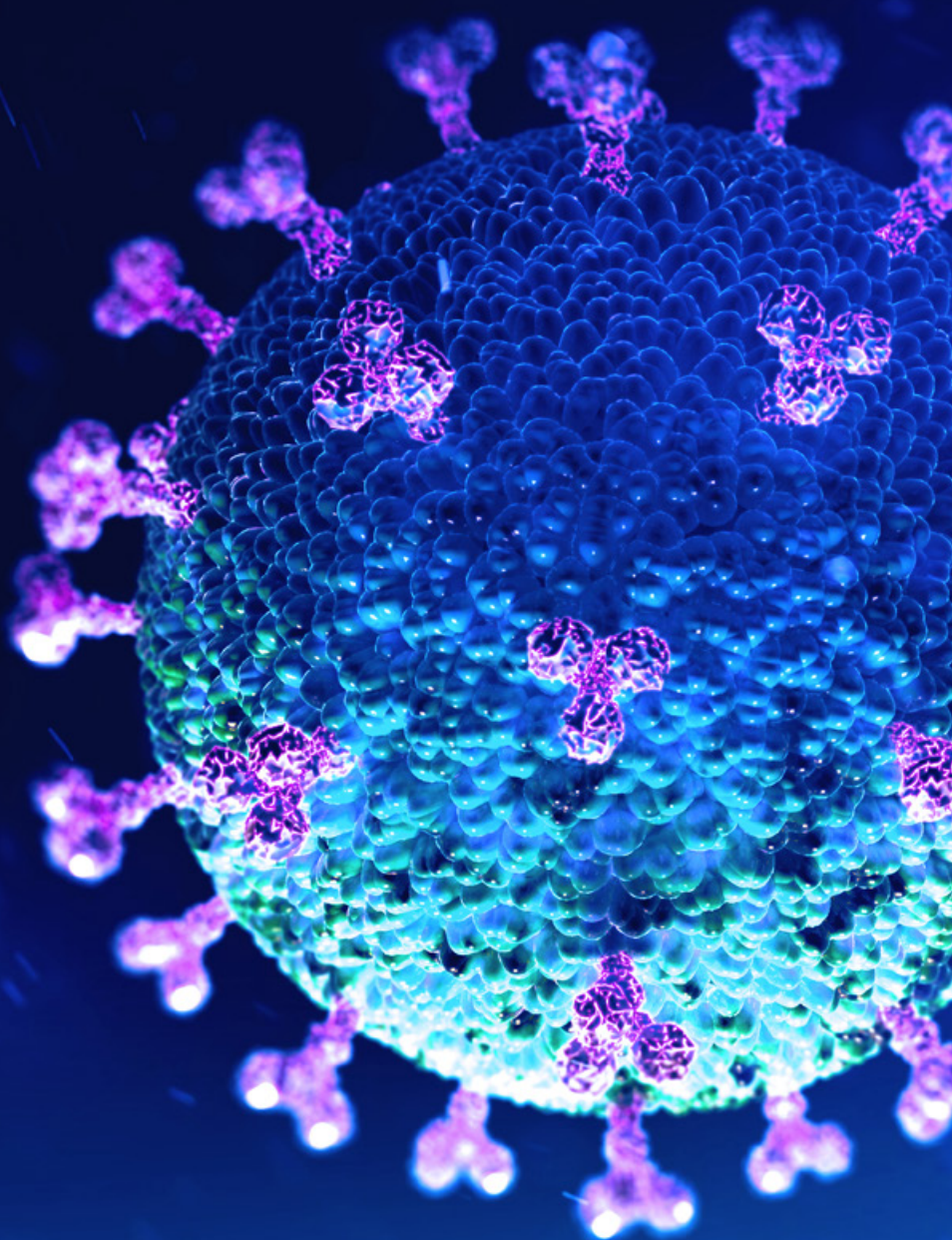
Ainsi, AMU s'est adaptée en urgence, s'immergeant en quelques jours dans une gestion de crise à l'ampleur inédite et à la durée indéterminée. Parfois jugée mastodonte à la lourdeur pesante, notre organisation a su

être, au cœur de la crise, agile et résiliente grâce à la volonté de ses femmes et ses hommes partageant des valeurs et qui font la richesse de notre université.

Voici un retour synthétique et à chaud sur cette organisation spontanée, les activités d'enseignement à distance, les travaux de recherche, les actions solidaires et la force, magnifique, du collectif dans cette épreuve. Elle aura, à n'en pas douter, renforcé les liens humains et le sentiment d'appartenance.

Une organisation politique et administrative urgente et inédite

Dès le 16 mars, une dizaine de membres de la cellule de crise s'est réunie chaque jour, d'abord en présentiel puis via Skype. Le nombre de participants a augmenté selon les phases de la crise, permettant une gestion à la fois pragmatique et partagée. Les réunions virtuelles des membres de la gouvernance élargie et des directeurs de composantes, très régulières, ont maintenu les échanges entre responsables politiques et permis la co-définition des décisions



« Ma première préoccupation a toujours été la santé des étudiants et des personnels, votre santé et celle de vos proches. »

Éric Berton - mail à tous le 15 mars

La gestion de la crise, en quelques dates

9 mars 2020

premier « AMU Info Spécial COVID-19 » adressé à l'ensemble d'AMU

13 mars 2020

annonce des premières mesures protectrices d'AMU

15 mars 2020

fermeture des locaux universitaires

16 mars 2020

début du Plan de Continuité des Activités (PCA) en travail à distance

17 mars 2020

début du confinement national

11 mai 2020

déconfinement progressif national ; début du Plan de reprise des activités (PRA) progressif en 3 phases-temps et sur volontariat

29 juin 2020

retour en présentiel de l'ensemble des personnels d'AMU



prises dans le Plan de Continuité des Activités. L'enjeu : assurer la poursuite des missions essentielles de service public. Dans le même temps, réunions de service et animation de divers réseaux sociaux entre collègues ont maintenu les échanges quotidiens, professionnels et amicaux.

Le déploiement d'outils numériques existants - enrichis de 250 nouveaux ordinateurs portables - a permis d'organiser un mode de travail « à distance » pour les personnels exerçant des activités dites « vitales ».

Pour les agents qui ont été les plus actifs, ni les notions d'horaires ni de méthodes n'ont entravé les interactions inévitables entre charges professionnelles et vies personnelles, toutes deux bouleversées. De nombreux collègues ont fait l'expérience de cette adaptation au profit du collectif de travail qui, lui, s'est progressivement déployé, allant des activités essentielles vers, rapidement, des activités « fédératrices » telles que les animations artistiques ou sportives.

Très rapidement, le Président a réuni en visioconférence les membres du Comité Technique puis les membres du Conseil d'Administration. Des dispositions inédites ont été adoptées à l'unanimité des membres, des modalités de tenue à distance de toutes les instances d'AMU ainsi que l'extension de la délégation de pouvoir du CA au Président pour faciliter le pilotage de l'université durant le confinement. Une dérogation exceptionnelle permettant de faire face à la crise dans les meilleures conditions.

L'enseignement et sa continuité

Un plan de continuité pédagogique a été présenté le 17 mars dans l'optique de garantir les enseignements pour tous à distance. L'enjeu était de ne pas compromettre la réussite des étudiants.

Skype, AMeTICE et AMUpod : boom d'utilisation des outils d'échanges à distance durant la crise

Ce plan renseignait les modalités de continuité pédagogique et présentait les outils et dispositifs d'enseignement à distance : mise en ligne de ressources pédagogiques, production de vidéos, ou échange avec les étudiants grâce aux applications d'AMU (AMeTICE, AMUconnect,

AMUpod, AMUskype, etc). Il comprenait toutes les informations utiles, générales et spécifiques, dans tous les domaines de l'enseignement.

Le lundi 13 avril, les membres de la CFVU ont voté (sans aucune voix contre) un « guide des examens », co-construit par les équipes politiques, les élus étudiants, le réseau national des Vice-Présidents formation et le MESRI.

Trois grands principes ont régi sa conception :

- placer l'étudiant au cœur de la réflexion ;
- valoriser et reconnaître le travail effectué durant le confinement lorsque les conditions de e-enseignement étaient bonnes ;
- soutenir les étudiants les plus en difficulté dans la crise sanitaire et sécuriser leurs parcours.

Ces modalités exceptionnelles ont garanti tout à la fois la légitime reconnaissance du bon travail effectué et le soutien aux étudiants les plus en difficulté face à la crise sanitaire, sans validation automatique du semestre.



« La force du collectif durant cette crise a été remarquable au sein de notre communauté. C'est une des grandes leçons qu'il nous faudra retenir. »

Éric Berton - AMU Info n°15

A l'exception de la PACES, organisée au Parc Chanot, toutes les composantes ont organisé à distance l'évaluation des connaissances.

Au-delà de ce suivi pédagogique, les services accompagnant les études ont renforcé leur activité à distance. Par exemple, une plate-

forme d'orientation et d'insertion a été dédiée aux étudiants en formation initiale et continue ; les bibliothèques universitaires ont instauré des modalités simples d'accès à distance aux ressources. Un service de « guichet de prêts et retours » de documents et un système de réservation de place de travail ont été mis en place,

post-confinement, dans certaines bibliothèques universitaires d'AMU.

Par ailleurs, les personnels d'AMU ont pu parfaire leur formation à distance et développer leurs compétences, via l'application GEFORP.



La recherche mobilisée

De nombreuses équipes de recherches ont été pleinement mobilisées dans la lutte contre le nouveau coronavirus, pour en déterminer les causes, symptômes et facteurs, en faciliter le diagnostic et en trouver, *in fine*, le vaccin. Les études autour de la Covid-19 (Coronavirus disease 2019) ont intéressé bien au-delà des sphères biologiques, médicales, épidémiologiques et paramédicales, soulevant de nombreuses questions sociétales, économiques, géopolitiques et environnementales, impliquant toutes les sciences humaines et sociales. De nombreux laboratoires et instituts d'AMU ont

contribué à cette mobilisation mondiale, dont les travaux ont, pour certains, connus un écho national et international retentissant.

Au niveau européen, Aix-Marseille Université a participé à deux projets lancés par l'Initiative Technologique conjointe « Innovative Medicine » (IMI JU), dédiés au développement de diagnostics et de thérapies contre la Covid-19 : KRONO « Evaluation of a production ready portable, Point-of-Care Platform (instrument and reagents), direct from nasal swab test for the molecular diagnostic detection of COVID-19 infection » (UVE) et CARE « Coron Accelerated R&D in Europe » (AFMB). AMU est

impliquée dans trois projets de l'appel « Coronavirus » lancé par la Commission européenne, en réponse à l'épidémie :

- le projet SCORE « Swift Coronavirus therapeutic REsponse » (AFMB) ;
- le projet CONVAT « Combating 2019-nCoV : Advanced Nanobiosensing platforms for POC global diagnostics and surveillance » (UVE) ;
- et le projet RiPCoN « Rapid interaction profiling of 2019-nCoV for network-based deep drug-repurpose learning » (TAGC).

AMU est le 1^{er} acteur français financé sur l'appel à projet européen pour la lutte contre la Covid-19 dans le cadre du programme H2020, avec 5 projets scientifiques retenus, dont une coordination [voir brève p.34].

Par ailleurs, Le projet européen d'infrastructure de recherche EVAGLOBAL « The European Virus Archive GLOBAL » (UVE) a fortement été mobilisé sur la recherche autour de ce nouveau virus. Ce projet est constitué d'un réseau de bio banques de virus et matériels biologiques associés, regroupant 35 laboratoires de 17 pays différents.

AMU s'est aussi faite porte-voix d'initiatives européennes, relayant notamment sur ses réseaux un hackathon organisé par l'Union européenne pour développer et soutenir des solutions innovantes face à la pandémie.

Edition 2020 du festival du Jeu de l'Oie : La communauté scientifique s'empare des interrogations sociales - format inédit

Nombreux.ses sont les chercheur.euse.s d'AMU à avoir mis à profit la période du confinement pour mener des réflexions originales et des expériences inédites permettant d'éclairer le citoyen sur les nombreux impacts de la pandémie actuelle. La mobilisation de la communauté scientifique en sciences humaines et sociales a certainement témoigné d'un besoin d'engagement dans la compréhension de cette crise sanitaire, sous le prisme de l'interdisciplinarité, et afin de répondre aux interrogations sur le long terme.

Une sélection de ces projets, qui met en lumière le foisonnement et l'originalité des réflexions menées par les chercheurs d'Aix-Marseille Université, sera présentée lors de l'édition 2020 de son Festival des sciences sociales et des arts – Jeu de l'Oie, entièrement repensé en vue de la période que nous vivons actuellement. Le Festival « Jeu de l'Oie », attaché à comprendre le jeu social et le monde, a été lancé par l'université en 2019, pour contribuer à conforter la place des sciences sociales et des arts dans le dialogue avec la société, avec les citoyens, avec les autres disciplines de notre communauté scientifique. Le « Jeu de l'Oie » 2020, initialement prévu en juin 2020, aura lieu du 10 au 12 décembre au MUCEM, avec retransmissions sur nos sites universitaires et sous une thématique adaptée « Tout un monde à l'arrêt » faisant écho à l'actualité.

L'événement mettra en lumière des réflexions scientifiques, des expériences pédagogiques, des productions artistiques, toutes émanant de la période du confinement. Des éclairages en somme pour que la société puisse investir autrement l'avenir.

Plus de détails sur la programmation à venir à la rentrée.





Début mars, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a lancé un appel à projets sur la Covid-19 avec un processus accéléré d'évaluation et de sélection, dit « Flash ». Cet appel à projets, doté d'un budget initial de 3 M€, visait à soutenir rapidement les communautés scientifiques mobilisées sur la Covid-19. Il répondait à quatre priorités identifiées par l'OMS : études épidémiologiques et translationnelles ; physiopathogénie de la maladie ; mesures de prévention et de contrôle de l'infection en milieu de soins et en milieu communautaire ; éthique - sciences humaines et sociales associées à la réponse.

Sur les 11 projets déposés par des laboratoires rattachés à AMU, 6 ont été retenus par l'ANR :

- PullCoVapart « Neutraliser le

COVID-19 en s'attaquant à son cœur catalytique pour sa répliation » (AFMB/ LIS) ;

- TAMAC « Outils et Modèles animaux pour des Antiviraux contre le Coronavirus » (AFMB/ UVE, CRCM) ;

- COVIDonneur « Contribution de la population des donneurs de sang aux études sur le SARS-CoV-2 : Epidémiologie, histoire naturelle, sciences humaines et sociales et thérapeutique » (UVE) ;

- IMMUNO-COVID « Evolution de la réponse immune au cours de l'infection COVID-19 : apport pour la stratification des patients » (MEPHI/CRCM, C2VN) ;

- COMESCOV « Containment and health measures to limit COVID-19 transmission: Social experiences in France, Italy

and the USA in the time of a pandemic » (LPED/CNE) ;

- COCONEL « COronavirus et CONfinement : Enquête Longitudinale » (VITROME/UVE).

Dans le domaine des SHS, la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) est la référente régionale dans le projet national de plateforme collective et interdisciplinaire de travail en sciences humaines et sociales sur la crise sanitaire et ses impacts : CODE-VIRUS « Coordination interdisciplinaire pour l'étude de l'impact sociétal du coronavirus ».

Au niveau territorial, le Département des Bouches-du-Rhône (CD13) a lancé un appel visant à financer l'achat d'équipements de haute technolo-



gie, destinés au diagnostic et à l'étude du coronavirus. Fin mai, 3 projets d'AMU ont été subventionnés pour le financement :

- d'un synthétiseur d'oligonucléotides et de sa sonde, permettant la synthèse des réactifs de laboratoire dans le dépistage de l'infection (VITROME) – subvention de 96 000 € ;
- d'une micro-source de rayons X, permettant d'étudier des molécules et protéines entrant dans la composition du virus (AFMB) – subvention de 143 600 € ;
- de deux stations de pipetage, permettant de tester la proportion de la population bénéficiant d'une immunité protectrice au virus (UVE) – subvention de 107 640 €.

10 projets de recherche sur la Covid-19 ont à ce jour été soumis

pour avis au Comité Ethique d'AMU :

- « Conséquences obstétricales et périnatales de l'infection à COVID-19 » (MEPHI) ;
- « Télétravail en contexte de la pandémie du COVID-19 : facteurs psychologiques, psychosociaux et organisationnels » (LPS) ;
- « COVID 19 : Santé mentale en période de confinement et outils numériques : promotion d'une démarche diagnostique par messages proactifs personnalisés » (AMSE) ;
- « Etude de la mortalité par COVID 19 dans une cohorte de personnes sans-abris à Marseille » (Ceress) ;
- « L'influence du confinement Covid-19 sur la pratique des activités physiques et sportives » (INSPE) ;

- « Les déterminants du bien-être psychosocial des bénévoles Croix-Rouge en contexte épidémique : perceptions socio-culturelles des facteurs de détresse, du rapport au risque et stratégies de défense et de coping dans le cadre de la riposte au Covid-19 à Marseille et en Guyane » (SESSTIM) ;
- « Analyse descriptive des caractéristiques sociodémographiques, cliniques et des parcours de soins des populations les plus précaires présentes à Marseille et porteuses du SARS-CoV2 en 2020 » (SESSTIM) ;
- SARS « Sars-Cov-2 Autoimmune Response Study » (C2VN) ;
- « COROnavirus et LiEn Social : enquête dans le cadre du dispositif d'appels téléphoniques auprès des retraités isolés





mené par la Carsat-Sud-Est » (SESSTIM) ;

- NORCOVID « Etude des connaissances, attitudes et pratiques et des facteurs de susceptibilité socio-comportementale au COVID-19 dans une population à haut risque théorique de contacts sociaux à Marseille (logement précaire ou sans abri) » (CERESS).

S'il n'a pas vocation d'exhaustivité, ce chapitre (démon)tré le travail considérable de nos laboratoires dans la lutte contre la Covid-19 et l'immense potentiel de la recherche publique, tous champs disciplinaires confondus.

Des actions solidaires

Dès le début du confinement, les équipes d'AMU ont organisé en urgence des systèmes d'aide alimentaire, soutien social, médical, psychologique et informatique, ou encore de rapatriement depuis l'étranger.

En matière d'aide alimentaire, la solidarité et la générosité ont

permis de distribuer gratuitement 2 000 colis alimentaires et kits hygiéniques chaque semaine sur des campus.

Cette opération, en partenariat avec des associations carita-

Un renforcement du sentiment d'appartenance

tives d'aide alimentaire et des enseignes de la grande distribution, en association avec les organisations syndicales étudiantes d'AMU, le CROUS et les collectivités territoriales (Ville de Marseille, Métropole), a été possible grâce au bénévolat de personnels et d'étudiants d'AMU. Il faut savoir que près de 4 000 étudiants sont restés confinés seuls ou en cité U sur les sites d'Aix-Marseille, certains étant en

grande difficulté.

En début de crise, une enquête avait été adressée par mail aux



Bonnes fêtes de Pâques

à toutes et à tous et prenez soin de vous !



étudiants pour évaluer leurs besoins médicaux, sociaux et psychologiques. 60 % d'entre eux y ont répondu. Au total, ce sont plus de 3 600 étudiants d'AMU qui ont bénéficié d'un suivi ou d'un accompagnement médico-social ou psychologique. En complément, 20 000 SMS ont été envoyés aux étudiants n'ayant pas répondu à l'enquête, et/ou n'ayant pas accès à leur mail. Pour réduire la fracture numérique et permettre le e-enseignement, AMU a, par ailleurs, distribué 200 cartes SIM, une centaine de clés USB et près de 350 ordinateurs.



AMU a produit plus de 3 000 visières de protection à destination des personnels soignants

AMU a créé des aides individuelles suite à l'interruption des stages en entreprise, en lien avec le CROUS. Concernant les étudiants en mobilité, 330 étudiants d'AMU ont été éligibles à une aide au rapatriement, financée par l'université, la Région Sud et ERASMUS.

Par ailleurs, un fonds solidaire en faveur des étudiants en difficulté a été créé pour permettre à quiconque de faire un don financier, dans le cadre de la crise. Ces dons avaient vocation à abonder les aides existantes

du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) ou encore à gratifier des stages.

À l'attention de tous, les médecins, les psychologues et les assistantes sociales se sont mobilisés pour répondre à tout besoin.

L'action solidaire d'AMU s'est portée au-delà du périmètre universitaire.

Suite à un appel de l'AP-HM sur les réseaux sociaux, nous avons organisé la production de visières

de protection à destination des personnels soignants, grâce à une cinquantaine d'imprimantes 3D réparties dans une quarantaine de laboratoires, départements de formation et chez des partenaires industriels. Nous avons fourni près de 3 000 visières aux structures hospitalières, en grande majorité à l'AP-HM, mais également aux hôpitaux d'Aix, Allauch, Aubagne, à l'hôpital Beauregard, au centre hospitalier Edouard Toulouse, à l'hôpital Européen Marseille, ou encore à la Clinique de la Salette et au

De nombreuses actions solidaires ont été déployées : distribution de colis alimentaires et d'ordinateurs, cellule d'écoute et téléconsultations médicales et paramédicales, rapatriement d'étudiants depuis l'étranger

2 000 paniers repas distribués chaque semaine aux étudiants sur les campus, action qui se poursuit encore aujourd'hui



centre d'Autisme. AMU a également organisé une collecte de divers matériels, auprès des laboratoires (AMU-INSERM-CNRS) de tous sites, puis assure leur transfert vers les équipes de l'AP-HM.

Avec le CNRS, nous avons soutenu le mouvement #Protegeons-nos-soignants, créé par des citoyens provenant des milieux universitaires, de la recherche scientifique et hospitaliers, appuyés par de nombreux bénévoles. Son but : mettre en relation via une plateforme numérique les personnes capables de produire et de donner des équipements (masques, gants, blouses) avec les professionnels de santé

demandeurs. La plateforme permettait ainsi à chacun d'agir directement auprès des structures de santé dans le besoin.

Aussi, l'université a accueilli le bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM) et le service départemental d'incendie et de secours (SDIS13), mettant à disposition des salles de travaux pratiques pour la préparation de gels hydroalcooliques.

Sur les réseaux sociaux, l'alliance CIVIS portée par AMU et ses 7 partenaires a lancé une initiative originale, appelant au partage quotidien de contenus postés par les membres de

l'alliance, comme symbole de solidarité entre les universités européennes face à la crise.

La solidarité est synonyme de cohésion. En ces temps de doute, marqués par la distanciation sociale, AMU s'est attachée à entretenir un lien fort avec sa communauté. Messages réguliers et positifs, activités ludiques, pratiques sportives et culturelles adaptées... de nombreux efforts et élans de cœur ont été fructueux pour conserver ce lien social indispensable.



Eric Berton, Président d'AMU a obtenu de Renaud Muselier, Président, de la Région Sud, un don de 15 000 masques pour les étudiants et équipes de recherche AMU



« Les Rendez-vous Sport AMU » ont proposé une cinquantaine de séances sportives réalisables à domicile, accessibles librement et gratuitement. Parmi les activités : pilates, cuisses-abdos-fessiers, yoga, danse, body combat, fitness ou encore zumba. Ces cours sont disponibles sur le site de l'université : univ-amu.fr/fr/public/sport-la-maison.

Une galerie collective et collaborative temporaire, baptisée la galerie de « nos quotidiens confinés », a permis à la communauté

de partager leurs expériences de télétravail et leur vie quotidienne durant la période. Une série de jeux concours « spécial confinement », destinés aux agents et à leur famille, a été organisée autour du dispositif : création d'un objet à partir de matériaux recyclés, mots-croisés, préparation de gâteaux et quizz !

Le projet « Des clics culturels » a offert des « e-RDV » avec des talents (chercheurs, étudiants et intervenants surprises), des créations et des projets d'AMU en

rapport avec la culture, qu'elle soit artistique ou scientifique : univ-amu.fr/fr/public/culture-artistique-scientifique-technique [lien interactif]. Les ensembles artistiques d'AMU ont également œuvré au « déconfinement » des esprits, en présentant leurs arts via la plateforme AMUPod. Solidarité, cohésion et partage ont été des valeurs largement relayées par l'université durant cette période. La communication en a été un vecteur indispensable.



Informer, sensibiliser et rassembler : une priorité

La communication a été une préoccupation majeure. Les enjeux étaient multiples : informer sur l'activité universitaire, maintenir la cohésion de la communauté, soutenir tous ses membres, impulser une force positive et permettre un retour, difficilement programmable et incertain, dans les meilleures conditions possibles.

Afin d'informer le plus largement possible, l'université a mobilisé tous ses canaux de communication : Lettre politique hebdomadaire « AMU Info Spécial Covid-19 », envoi de mails et SMS, publication quotidienne sur les sites web (avec affichage automatique de l'INTRAMU), alimentation quasi quotidienne des réseaux sociaux - dont certains ont enregistré une hausse importante des abonnés -, diffusion de communiqués à la presse, diffusion d'affiches et documents d'information. Une application mobile dédiée au Covid-19 a été développée durant le confinement : Inst'AMU [voir encadré p.17].

Centralisant l'ensemble des informations, le site institutionnel et l'INTRAMU ont été réorganisés pour valoriser les actualités liées à la crise. Ces contenus ont été largement relayés sur les réseaux sociaux et sur les sites web des composantes. Plusieurs FAQ (personnels, étudiants, mobilité internationale, aide à la pédagogie, recherche, formation continue et apprentissage) ont également été mises en ligne et réguliè-

ment alimentées pour répondre aux nombreuses interrogations.

Durant cette période, tout ce qui été mis en œuvre n'est pas resté confidentiel. Plusieurs centaines d'articles de presse nationale, locale, généraliste ou spécialisée ont relaté les actions de notre communauté.

Une reprise progressive et contrôlée

Suite au déconfinement graduel en France métropolitaine, Aix-Marseille université a ainsi enclenché, dès le 11 mai, un Plan de Reprise d'Activités (PRA) très progressif en 3 phases, définissant les conditions et critères de retour des personnels sur site, ainsi que les mesures sanitaires associées. Respectant les maître-mots « progressivité et volontariat », les grands principes du PRA ont été co-construits par les membres de la cellule de crise, les membres de la gouvernance, les composantes et directions, les unités de recherche et largement discutés et partagés avec les membres du CHSCT.

La reprise des activités sur site s'est organisée avec l'ensemble des composantes ou des directions, en prenant en compte de nombreux éléments. Les grandes phases ont été les suivantes :

- du 11 mai au 18 mai, la phase 1 a été consacrée à préparer la réouverture des sites. Les seules présences autorisées étaient liées à cette nécessité d'organisation : installation des protections plexiglass sur les lieux d'accueil du public,

mise en place des contenants de gels hydroalcooliques, marquage au sol de distanciation physique, installation signalétique, affichage des mesures sanitaires.

- du 18 mai au 1^{er} juin, la phase 2 a été consacrée à consolider le télétravail et à organiser la reprise partielle en présentiel des activités, pour un nombre légèrement plus important de personnels qu'en première phase, et sur volontariat.
- débutée le 2 juin, la phase 3 a vu une nouvelle augmentation graduelle des effectifs en présentiel, sur volontariat et organisée par chaque composante, dans la limite du raisonnable, pour pouvoir respecter les règles de sûreté sanitaire. Le travail à distance a encore été, durant cette période, la règle.

Des cellules de crise de campus pilotées par les Doyens délégués de sécurité ont été créées pour mettre en œuvre et adapter ces mesures communes.

Les agents dont l'activité était impossible ou compliquée à gérer à distance ont, devant les nécessités de continuité service, été les premiers à réinvestir les locaux, sous réserve que leur état de santé le permette et soit compatible avec la situation sanitaire. Parmi eux, les personnels en charge de la logistique et services techniques ont été en première ligne dans la préparation du retour des personnels sur site, et la mise en œuvre des consignes sanitaires.



Inst'AMU : une application pour la communauté !

Garder le contact avec les collègues et les étudiants est une priorité essentielle. Suite à la crise, Aix-Marseille Université a rapidement développé et lancé son application mobile gratuite pour sa communauté: Inst'AMU. Son atout : offrir de l'information ciblée sur toute nouvelle modalité universitaire liée à la crise et spécifique selon que vous soyez étudiant ou personnel. La première version de l'application, lancée début juin, est exclusivement dédiée à la Covid-19 notamment aux modalités organisationnelles et la possibilité pour quiconque de demander une aide aux équipes d'AMU. Elle renseigne, par exemple, sur les modalités d'évaluation des connaissances, les services des bibliothèques universitaires, les conditions de mobilité internationale, les numéros d'urgence, les modalités de reprise d'activités etc.

Inst'AMU facilite l'accès aux informations utiles avec pour ambition première de maintenir le lien entre tous les membres de la communauté universitaire, malgré la distance et le début de la saison estivale. Elle est disponible sur Google Play, sur l'Apple Store, et prochainement en open source. De nouvelles fonctionnalités vont se déployer prochainement pour faire vivre l'application et correspondre à l'évolution des besoins. Ainsi, une nouvelle version proposera dans quelques semaines de nombreux autres services, pour bien vivre ensemble à l'université.

A noter : En aucun cas, cette application ne fait de traçage des individus et aucune donnée de santé liée au COVID-19 (ou autre) n'y est inscrite, ni stockée. La connexion se fait sur identifiant universitaire.



Le lundi 29 juin a marqué le retour en présentiel de l'ensemble des personnels d'AMU, sauf impossibilité liée au COVID et justifiée. AMU et le réseau PAS-MGEN ont proposé, pour les personnes vulnérables vis-à-vis de la situation, un accompagnement par des psychologues du travail. Les responsables hiérarchiques ont été également sensibilisés, afin de rechercher les solutions adaptées aux problématiques des agents et de concilier, lorsque l'activité le justifiait et le permettait, reprise sur site et télétravail.

S'agissant du travail à distance, les réflexions sur le télétravail initiées au sein d'AMU il y a plu-

sieurs mois vont se poursuivre et s'intensifier, tirant notamment les enseignements de cette crise [voir article p.20]. Cette réflexion, à l'instar de l'ensemble des initiatives actées ces derniers mois, s'opérera en très large concertation, notamment avec les organisations syndicales. Néanmoins, le présentiel est et restera la norme.

Concernant les étudiants, la reprise physique des cours est toujours prévue en septembre, sous réserve que les conditions sanitaires soient favorables. La mobilité internationale (entrante et sortante) et les stages sont, quant-à-eux, désormais autorisés sous conditions et respect des normes sanitaires.

L'évolution épidémiologique étant incertaine, AMU se prépare bien sûr à une éventuelle reprise de l'épidémie à la rentrée. Il s'agit, en cas d'une nouvelle vague du virus, de pouvoir répondre efficacement aux impératifs sanitaires, fonctionnels et organisationnels qui en découleraient. Les amphithéâtres et salles de cours dans les composantes sont progressivement équipés d'équipements informatiques, pour faciliter l'enseignement à distance.

Tirer les leçons de la crise pour améliorer notre collectif : mise en place d'un groupe « RETEX »

Les crises sont généralement révélatrices de notre capacité à nous adapter. Elles sont surtout l'occasion de repenser nos modes de fonctionnement pour nous améliorer.

Les quatre mois de crise que nous avons traversés sont inédits ; ils ont parfois été complexes à vivre et à gérer. Tout l'enjeu est d'en faire une force aujourd'hui : mettons à profit cette expérience pour en tirer des leçons propices à notre progression.

Pratiquement, il s'agit d'organiser la réflexion sur nos process (organisationnels et opérationnels) qui ont émergé durant la crise, ceux qui restent évolutifs pour plus de simplicité, de souplesse et de fluidité dans nos missions.

Chacun d'entre nous peut analyser ce que nous avons vécu durant les derniers mois, tant professionnellement que personnellement. Pour capitaliser cette expérience, une équipe interne s'est vue confier une mission « RETEX » (Retour d'Expérience) par le Président pour collecter les expressions de votre vécu. Ce sera le moyen de connaître les ressorts de la résilience dont nous avons fait preuve, analyser les difficultés rencontrées et adapter - ou développer - les bonnes pratiques qui sont transférables au plus grand nombre.

4 masques barrières pour chaque personnel d'AMU accueilli dans une structure sous la responsabilité d'AMU et revenant sur site, ont été distribués à compter du 18 mai.

Aix-Marseille université
Initiative d'excellence

Mode d'emploi du masque fourni par Aix-Marseille Université

1. Poser le masque à plat
2. Si vous le souhaitez, positionner un mouchoir en papier (ou rien)
3. Replier le masque en 2
4. Saisir le masque par les anses
5. Positionner le masque devant votre visage
6. Ecarter les anses
7. Vriller les 2 anses à 180° avant de les passer autour de chaque oreille
8. Bien recouvrir toute la zone nez, bouche, menton
9. Vous êtes prêt à sortir, ne touchez plus à votre masque jusqu'au moment de l'enlever. Lavez-vous les mains avant de l'enlever puis lavez votre masque.

Aix-Marseille université
Initiative d'excellence

Les grands principes du plan de reprise d'activités

Version 22 juin 2020

Lavage des mains avec du savon

- 1/ Mouiller abondamment les mains.
- 2/ Appliquer le savon et frotter soigneusement paume.
- 3/ Faire mousser entre les doigts et sur la face des mains.
- 4/ Frotter au moins 30 secondes en insistant sur le bout des doigts, les poignets, les ongles et les poignets.
- 5/ Rincer abondamment.
- 6/ Essorer et sécher les mains à l'aide d'un papier essuie-mains à usage unique, retourner le côté extérieur du papier et le jeter.

www.lava.fr

Par ailleurs, les réflexions sur le télétravail au sein d'AMU se poursuivent et s'intensifient pour qu'une nouvelle organisation soit rapidement proposée. Enfin, les règlements intérieurs sont adaptés et continueront à l'être au besoin afin de respecter au mieux les gestes barrières et le port du masque.

Tout au long de la période de crise et toujours actuellement, notre collectif a montré toutes ses capacités d'adaptation en répondant aux besoins aussi bien humains, qu'en matière de mise en œuvre logistique, matérielle ou encore d'assistance médicale et paramédicale, en ayant à cœur d'informer et garder les

liens solides. Toutes ces actions ont permis de surmonter sans heurt, une situation délicate à bien des égards. Cette réussite est celle de notre communauté.

Merci à toutes et tous !



Vers le télétravail : une généralisation en 2020-2021

La crise a engendré des modalités de travail à distance qui modifient encore aujourd'hui le rapport à notre vie professionnelle. Cette crise doit être une opportunité pour infléchir de nouveaux modes de collaborations internes et faire rayonner nos valeurs universitaires.

Dans cette perspective, les réflexions sur le télétravail initiées il y a plusieurs mois vont se poursuivre et se développer. Ces réflexions permettront d'aboutir très rapidement à des solutions concertées de télétravail conservant l'efficacité, la qualité de vie et le sens relationnel, si important.

Un groupe d'étude sur le « télétravail » représentatif de la pluralité des structures qui ont expérimenté le dispositif et incluant les organisations syndicales issues du

CHSCT et du CT, se réunit régulièrement depuis la mi-juin. Il tient compte à la fois des précédents travaux sur le télétravail, de notre expérience du travail à distance et des besoins nouveaux qui ont émergé durant la crise. L'ambition est de proposer, dès l'automne, des modalités de télétravail améliorées notamment sur l'aspect matériel pour l'ensemble des personnels volontaires.

Retours sur l'expérience pilote qui avait été menée il y a plusieurs mois auprès de quelques équipes...

Enjeux, impact et bilan de ce nouveau mode de travail à l'université

En septembre 2019, le télétravail s'est déployé en phase pilote au sein d'Aix-Marseille Université.

Le télétravail pour Aix-Marseille Université, c'est un engagement fort du plan d'amélioration de la QVT (Qualité de Vie au Travail) permettant de créer du lien et un dénominateur commun à l'ensemble des personnels d'AMU quelles que soient leur structure d'appartenance, leur métier, leur filière ou leur statut. Un enjeu de cohérence et de politique commune avec les EPST (Etablissement Public Scientifique et Technique).

Cette phase de test avait regroupé un petit panel de 38 personnes représentatif de la communauté AMU, réparties entre la DAF, le SCD, la faculté des Sciences et le laboratoire IBDM. Tous ces néo-télétravailleurs, agents et managers, ont bénéficié d'outils adaptés et d'une formation sur le cadre légal du télétravail.

« Au sein de l'équipe, nous avons développé l'utilisation de certains outils numériques que nous n'utilisions pas avant (calendrier partagé, dossiers partagés en réseau, Skype), cela renforce le travail d'équipe »

« La journée de télétravail a réduit mon stress et ma fatigue liés aux trajets. Je dors toujours mieux la nuit qui précède le télétravail »

Une évolution positive

Durant l'année, la DRH a effectué un bilan à 3 puis à 6 mois, concluant à une expérience positive pour la quasi-totalité des « télétravailleurs pilotes ». Les personnes interrogées ont vu leurs rapports au temps de travail, leurs

méthodes, leur organisation et concentration s'améliorer. De surcroît, un sentiment de confiance renforcée envers leurs managers et une productivité parfois décu- plée. Des témoignages sans équi- voque ont exprimé un bien-être général.

Le service des ressources humaines d'AMU a remporté le Prix « Coup de cœur » du Jury de la 3ème édition Grand-Sud du prix des ressources humaines pour cette expérimentation dans la fonction publique.

« Travail à distance » n'est pas du télétravail

Le cadre légal a évolué durant le confinement pour apporter une plus grande flexibilité aux bénéficiaires de ce mode de travail lorsqu'il était déjà instauré. À noter que le confinement n'a

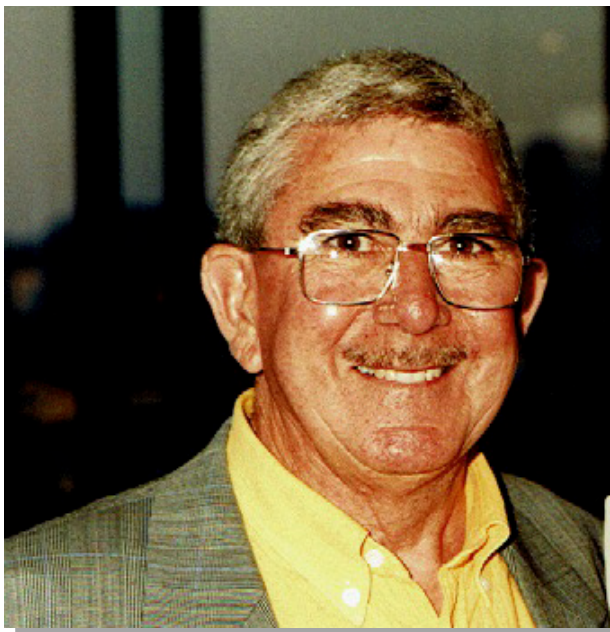
pas été, mis à part ce panel de 38 agents, du télétravail, mais du travail à distance. **Il est important de rappeler que notre organisation en travail à distance et en mode dégradé durant la crise n'est évidemment pas le télétravail tel qu'il s'envisage.**

En effet, ce changement brutal de nos rythmes professionnel et personnel a été subi, imprévu, donc involontaire ni préparé. Il n'a pas donné lieu à un prêt d'équipements adaptés pour évoluer dans un environnement de télétravail optimal et ergonomique. L'absence de connexion Internet, le manque d'équipements informatiques, la garde des enfants en simultané ou l'impossibilité d'exercer son métier hors de son cadre habituel, autant de facteurs ayant rendu la mise en place du télétravail compliqué voire impossible lors de la crise.





Hommage à Robert Barthélémy



C'est avec une très grande tristesse que nous venons d'apprendre le décès de Robert Barthélémy. Nous présentons à Marianne ainsi qu'à toute sa famille, nos plus sincères condoléances dans ces moments extrêmement difficiles.

Notre émotion est forte aujourd'hui. Notre université doit se souvenir de tout ce qu'a fait Robert pour le sport marseillais de façon générale et pour la Faculté des Sciences du Sport en particulier. Robert a été administrateur du SMUC pendant 26 ans, poste qu'il a quitté en février dernier, et a été secrétaire général du même SMUC pendant 8 ans.

A la fac, Robert a d'abord œuvré en tant qu'enseignant d'EPS à l'IREPS (Institut Régional d'Education Physique et Sportive – localisé à l'endroit du palais des sports actuel) au début des années 60, puis à l'UEREPS et enfin à la Faculté des Sciences du Sport, jusqu'à sa retraite, début des années 90. Il a été directeur de l'UEREPS sous la houlette du doyen de la Faculté des Sciences, Mohammed

Mebkhout, de 1985 à 1988. Pendant son mandat, il a eu l'intuition de la nécessité pour les STAPS de s'« universitariser » en facilitant les travaux scientifiques menés, par exemple, par Pierre Therme ou Michel Laurent. Son action a permis de nouer des liens qui s'avèreront importants, par la suite, avec Jean Pailhous ou Jacques Paillard.

En tant qu'enseignant, celui qu'on appelait Robbie était spécialiste sport-co – principalement de rugby, même si en tant que pratiquant, il était lutteur – et de didactique. Il a œuvré pour la prépa CAPEPS pendant des années, en faisant de ce département sport-collectif un département reconnu nationalement pour la qualité de son enseignement. Des noms comme Falguières, Salignon, Paolini ou Maurice Hanania – qui comme Pierre Therme a d'abord été son élève avant de devenir son collègue – ont œuvré avec Robert pour cette reconnaissance. Robert s'était également engagé fortement dans le fonctionnement de l'AS de l'IREPS puis de la faculté, glanant même un titre de champion de France universitaire de rugby, avec un certain Daniel Herrero comme joueur phare, à la fin des années 60.

Vous l'aurez compris, Robert était un professeur que nous aurions tous aimé avoir, mais il était aussi et surtout un homme profondément bon, loyal et passionné de sport. Ne pas oublier notre histoire et les hommes qui l'ont faite est aussi une façon de se construire un avenir, un fort sentiment d'appartenance et de progresser tous ensemble dans le développement de notre composante, laissée en héritage par Robbie.

Rendons lui l'hommage qu'il mérite et entourons Marianne et les siens de toute notre affection et de nos pensées tendres et émues.

Christophe Bourdin, doyen de la faculté des sciences du sport

Hommage à James Caplan



James Caplan est né en 1942 à Chicago. Il a passé un PhD en astronomie à l'université Northwestern. Il est arrivé en France en 1970, sur invitation de Georges Courtes, directeur du LAS, et il y était resté depuis lors. Il avait les nationalités américaine et française. Ses centres d'intérêt ont été l'instrumentation (en particulier les Fabry-Pérot), le milieu interstellaire (en particulier les régions d'hydrogène ionisé autour des étoiles massives - ou régions HII), et très généralement la photométrie.

Dans les années 1980, il a développé un Fabry-Pérot à balayage piézo-électrique, qui a été intégré dans un spectrographe nébulaire. Cet instrument original a permis de mesurer l'intensité de diverses raies émises par les régions HII. Deux séries d'études (très fréquemment citées) ont été réalisées grâce à cet instrument :

1- une étude du rougissement et de l'extinction par la poussière interstellaire (dans les régions HII des Nuages de Magellan et de la Galaxie).

2 - une étude des gradients d'abondance de l'oxygène et de l'hélium dans les régions HII galactiques. En parallèle, James a discuté les méthodes de réduction des données d'observations faites avec les interféromètres Fabry-Pérot.

Plus tard, il s'est intéressé à la formation des étoiles massives au voisinage des régions HII. Ces études utilisent la photométrie stellaire dans le visible et le proche IR. Elles utilisent aussi des données IR obtenues avec les satellites APEX et Herschel. James s'est également toujours intéressé à l'histoire des sciences, en particulier à l'histoire de l'Observatoire de Marseille (depuis ses débuts à la fin du 17^{ème} siècle jusque vers 1970), et aux instruments anciens. Il fit numériser les archives scientifiques et cataloguer ces instruments anciens. Par exemple, il prépara le remontage de la Grande lunette méridienne de l'Observatoire ; il fit de nombreuses photos de tous les instruments du musée déjà existant à l'Observatoire, en joignant d'excellents commentaires qui sont encore diffusés régulièrement au LAM. James a dirigé la grande exposition « Telescopium », au palais Longchamp ; la Grande lunette méridienne fut l'un des phares de cette exposition.

James, qui apparaissait souvent comme un homme discret, avait en fait une personnalité ouverte et chaleureuse. Il était très attentif aux autres et son intérêt était authentique. Sa personnalité originale ne laissait personne indifférent et il était doté d'une curiosité intellectuelle insatiable qui forçait l'admiration. Il appréciait beaucoup le fait de transmettre son savoir, mais avec toute l'humilité qui était la sienne. Son humour très anglo-saxon était plus qu'apprécié, de même que sa générosité toujours très discrète, mais bien réelle.

Lise Deharveng, Françoise Maxant, Georges Comte et Gérard Lemaitre, collègues membres et ex-membres du LAM



Hommage à Lucienne Cornu



Lucienne Cornu a fondé le Centre transméditerranéen de la communication (CTMC) en 1982, qui a dispensé la première formation en journalisme à Marseille reconnue par la Convention collective nationale des journalistes.

Installé au Pharo, avec l'appui de Georges Serratrice, alors Président de l'Université de la Méditerranée, le CTMC deviendra en 1989 l'École de journalisme et de communication de Marseille (EJCM) et s'installera en 1995 définitivement dans ses locaux de la rue Virgile Marron. L'EJCM sera renommée, après la fusion des universités, École de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille (EJCAM).

Lucienne Cornu n'a jamais véritablement quitté son école et y conservait encore des activités, notamment la présidence d'honneur du réseau scientifique qu'elle avait initié en 1990, le Réseau transméditerranéen de recherches en communication (RTRC).

À l'occasion de la rentrée universitaire 2020-2021, une cérémonie en son honneur sera organisée à l'EJCAM. La salle du conseil sera rebaptisée à son nom en témoignage de son action pour l'École et pour l'Université.

Alexandre Joux, directeur de l'EJCAM

Hommage à Pierre Eiglier



Pierre Eiglier fut avec son complice Eric Langeard le pionnier d'un tout nouveau champ académique, celui du management et du marketing des services dont la servuction* en est aujourd'hui encore la pierre angulaire. Il créa et dirigea pendant de nombreuses années le diplôme d'études

supérieures en management des activités de service de l'IAE (DESS MAS, aujourd'hui MSC MMS). Il fut également directeur de l'IAE et participa plus largement à son développement académique, à travers notamment le séminaire international de recherche La Londe Service et la direction de nombreuses thèses et habilitations à diriger des recherches. Son style décontracté masquait un esprit brillant et créatif, toujours capable d'allier rigueur théorique et pertinence managériale. Son regard incisif et sa verve chaleureuse faisaient de lui un professeur charismatique et un consultant prisé, un géant sage et élégant.

Au-delà de ce parcours professionnel exemplaire, Pierre parvenait à transmettre dans un grand silence et avec une profonde modestie des valeurs humanistes simples mais essentielles. Pour cela, il a profondément marqué chacun de nous.

Sylvie Llosa et Valérie Mathieu, enseignantes à l'IAE Aix-Marseille et membres du Cergam d'Aix-Marseille

* La servuction désigne le processus de création d'un service par l'interaction du client avec le support physique (locaux, machines, outils...) et/ou avec le personnel en contact - Ce néologisme a été inventé par Pierre Eiglier et Eric Langeard en 1987 en combinaison des termes « service » et « production ».



Hommage à Michèle Seyer



C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris la disparition de notre camarade, collègue et amie Michèle Seyer, qui nous a quittés le 21 avril dernier après 4 années de lutte acharnée contre la maladie. Michèle a connu une vie professionnelle intense et riche, qui l'a amenée à exercer en Afrique, à la Réunion, au Maghreb et en France, à l'Université de la méditerranée puis à Aix-Marseille Université, en dernier lieu jusqu'à son départ en retraite le 1^{er} février 2019.

A Marseille, elle a occupé de multiples fonctions, en travaillant à la DRH au siège de l'université au

Pharo, puis au secrétariat pédagogique de la Faculté de Médecine, sur le campus Timone, où elle a côtoyé de nombreux enseignants du secteur santé avant de contribuer à l'ouverture d'un laboratoire de pointe (Cerimed), en participant activement et avec enthousiasme au suivi du projet et à sa structuration administrative.

Durant toutes ces années au service de l'université, de ses étudiants et personnels, elle a su conjuguer avec une énergie impressionnante un engagement syndical sincère et total – elle a été élue plusieurs fois au sein de la CPE et des différents conseils d'Aix-Marseille Université – et une conscience professionnelle reconnue unanimement par la direction d'AMU, ses collègues et sa hiérarchie directe. AMU l'a par ailleurs distinguée, en lui conférant le titre de chevalier des palmes académiques en 2018, accueillie et décorée par le Président Berland.

Nous saluons une dernière fois la mémoire de notre amie Michèle, toujours pétillante, généreuse, enjouée et prête à s'investir dans les nombreux projets de cette université, à laquelle elle était profondément attachée.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille, et plus particulièrement à son fils Jean Paul, sa belle-fille et ses 3 petits-enfants, Adam, Kais et Noé.

Les élus UNSA Education.

AMU en pointe sur le développement durable



Aix-Marseille université se positionne au 20^{ème} rang du classement international Times Higher

Education University Impact (+ 23 places par rapport à l'année précédente), et à la 1^{ère} place française ! Ce classement évalue chaque année les universités par rapport aux 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies. Son objectif est de mesurer l'impact des universités sur la société, au-delà des performances en recherche et en enseignement.

Un engagement fort pour les chercheurs en situation de handicap

Aix-Marseille université a mis en place deux mesures financières et humaines pour les contrats relevant de la fondation A*Midex : le doublement des contrats doctoraux « handicap », passant de 2 à 4 contrats pour 2021 et la prolongation des bourses

des doctorants et ingénieurs de recherche. Enjeu : favoriser la poursuite d'études doctorales des étudiants en situation de handicap et personnes bénéficiant d'une « reconnaissance de qualité de travailleur handicapé ».



Lancement de Notilus

Aix-Marseille Université poursuit sa transition numérique, à la fois pour moderniser ses procédures et pour améliorer la qualité des services rendus aux usagers de notre communauté AMU.

Après une année de réflexion collective et de travail concerté pour sa mise en œuvre, le logiciel Notilus est prêt à être déployé à l'échelle d'AMU.

Depuis le 15 juillet, cet outil Notilus vous permet de gérer en ligne vos déplacements professionnels et vos notes de frais.

Toutefois, seuls les déplacements prévus du 15 juillet au 18 septembre - et nécessitant la réservation de titres de transport et/ou hébergements - seront traités avant la fermeture estivale, via cet outil.

La généralisation de Notilus à tout le périmètre AMU est prévue le 1er septembre 2020. Ainsi, nos anciens process papier ne seront plus d'actualité.

Bien sûr, un accompagnement humain par l'équipe d'AMU Voyages Pro (sur les titres de transport et nuitées) et par la DAF (sur les aspects ordres de mission) est déjà opérationnel.

Des formations et des tutoriels seront à votre disposition pour compléter les réunions que nous avons déjà tenues avec un grand nombre de responsables de structures.

Il est important de noter que, d'ici la rentrée de septembre, des ajustements pourront être apportés à Notilus grâce aux données personnelles qui y sont entrées.

Une enquête de satisfaction sera menée à l'automne pour identifier avec vous d'éventuelles pistes d'amélioration de nos usages.

Pour mémoire, ce sont plus de 20 000 missions de déplacements annuels que Notilus va nous permettre de sécuriser et fluidifier, tout en facilitant votre gestion personnelle de vos déplacements.

Un nouveau navire de recherche archéologique !

Le jeudi, 9 juillet, s'est tenue à La Ciotat la « Grande Jonction des coques » d'un nouveau navire de recherche archéologique du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) du Ministère de la Culture, partenaire privilégié de l'institut Archéologie méditerranéenne (ARKAIA), présentant un projet de « navire du futur » en termes de matériaux innovants et technologies respectueuses de l'environnement, a réuni des représentants des institutions régionales publiques et de nombreux partenaires socio-économiques. Aix-Marseille Université et le DRASSM sont associés depuis 2013 dans le cadre d'un Master of Maritime and Coastal Archaeology (MoMArch) qui répond à un besoin croissant de spécialistes pour sauvegarder et valoriser le patrimoine maritime immergé. Le MoMArch est porté par l'Académie d'Excellence d'A*Midex depuis 2013 et a bénéficié en 2016 de la création d'une Chaire UNESCO.



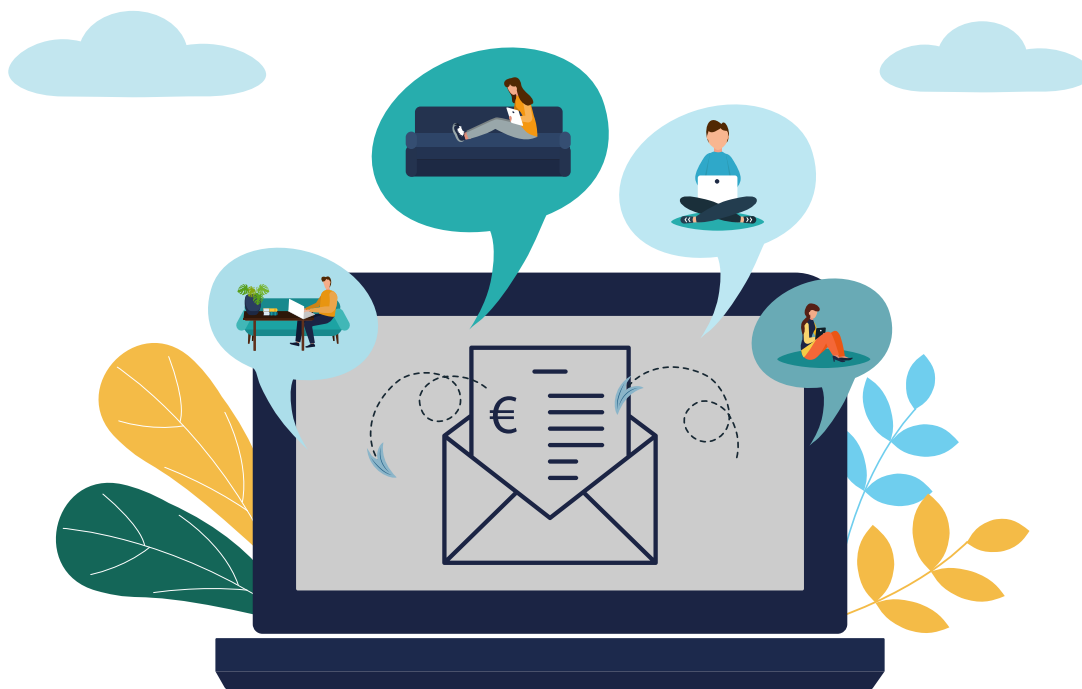
De gauche à droite : Bruno Frachon, Représentant du Premier Ministre, Secrétariat général de la mer ; Anne Lehoërf, Vice-présidente du CNRA et Présidente de la Commission des opérations sous-marines, Ministère de la Culture ; Maryline Crivello, Vice-présidente du Conseil d'Administration, Aix-Marseille Université ; Jean-Christophe Sourisseau, Directeur de l'Institut Archéologie méditerranéenne (ARKAIA), Aix-Marseille Université



Dématérialisation des bulletins de salaires : fini l'envoi postal du bulletin papier

Tous les personnels d'AMU, fonctionnaires et contractuels, ont désormais accès à leurs bulletins de salaire par voie dématérialisée, via le site internet de l'ENSAP (espace numérique sécurisé des agents publics de l'Etat) : www.ensap.gouv.fr. La création d'un compte est nécessaire pour accéder à son espace personnel, qui regroupe bulletins de salaire, attestations fiscales ou décomptes de

rappel (à compter de décembre 2016). De plus, il offre aux personnels titulaires la possibilité d'accéder au compte individuel retraite (CIR), d'en demander la correction le cas échéant, et d'obtenir une simulation de retraite ou de demander un départ à la retraite dans des conditions précisées prochainement.



Les JPO se sont dématérialisés !



Rejoignez le réseau !
Join the network!

JPO 2020

Participez au
1^{er} Hub interactif 100% online
de la formation professionnelle
continue d'Aix-Marseille Université

JOURNÉE PORTES OUVERTES DIGITALES
REPRISE D'ÉTUDES ET VALIDATION DES ACQUIS

Mardi 23 juin, AMU et la Région Sud ont organisé une Journée portes ouvertes 100% digitale sur le thème « reprise d'études et validation des acquis ». 69 participants se sont plongés dans l'univers de la reprise d'études et de la validation des acquis, à la façon d'un jeu vidéo ! Neuf composantes ont tenu des stands virtuels, alors qu'un speed-dating,

une conférence, trois tables rondes thématiques et la présentation de six dispositifs du service de la formation professionnelle ont rythmé la journée. Eric Valério, Vice-président délégué à la formation continue et alternance s'est réjoui de cette « 1^{ère} JPO immersive, qui est une optimisation de nos pratiques partenariales ».



Nouveau Mastère Spécialisé® à Polytech Marseille



Polytech Marseille a lancé un Mastère Spécialisé® Economie Circulaire et Organisation Durable (ECOD), labellisé par la Conférence des Grandes Ecoles. Accessible en formation initiale pour les étudiants et en formation continue pour les professionnels, ce master propose une formation à

l'organisation industrielle intégrant dans un même temps durabilité, circularité, responsabilité sociale et productivité. A l'heure de la transition écologique, cette formation répond aux attentes des entreprises, en recherche d'ingénieurs capables d'intégrer les problématiques environnementales.

Nouveaux parcours pour la faculté ALLSH



La faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines d'Aix-Marseille université propose cinq nouveaux parcours dès la rentrée 2020. L'objectif : améliorer la réussite des étudiants, en s'adaptant à 4 rythmes d'apprentissage : le rythme soutien LLCER italien, correspondant à une licence en 4 ans avec une première année dédoublée ; le rythme intensif Label International dans les licences LLCER Italien et Arts du spectacle, mis en place dans ces deux licences ; le rythme intensif (DPI Diplôme en

partenariat international) en LEA Anglais – Russe, s'appuyant sur la création d'un DPI avec l'université bulgare « New Bulgarian University » et proposant des modules supplémentaires bulgares ; et le rythme intensif double licence Droit - Histoire de l'Art et Archéologie, à l'issue duquel l'étudiant obtiendra les deux diplômes.

Retrouvez l'ensemble de ces parcours sur : <https://allsh.univ-amu.fr/nouveauxparcours-2020>



PIA3 : 42 M€ obtenue dans le cadre des APP SFRI et IDÉES

Le 1^{er} juillet dernier, Aix-Marseille Université a remporté 42 millions d'euros, attribués à sa formation et sa recherche dans le cadre de deux appels à projets nationaux : SFRI (Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence) et IDÉES (Intégration et développement des IDEX et des ISITE). Avec 2 projets retenus, « TIGER » et « IdéaL », AMU est l'université la plus dotée financièrement parmi les 19 lauréates françaises (toutes

des universités IDEX et ISITE). TIGER accompagne principalement la création des Instituts d'établissement, déjà au nombre de 13, et IdéaL vise notamment la création d'une « École de formation des membres AMU et partenaires du site » pour les personnels, enseignants, chercheurs, administratifs techniques et scientifiques, toutes disciplines confondues et favorisant l'interdisciplinarité.

Programme H2020 : succès croissant pour la recherche universitaire

A quelques mois de la fin du programme-cadre européen « Horizon 2020 » (H2020), pour la recherche scientifique et le développement sur la période 2014-2020, l'heure est au bilan. Depuis 2014, Aix-Marseille université a obtenu 101 projets

de recherche et près de 66 M€ de financement dans le cadre du programme H2020, soit plus de 29,4 M€ par rapport au précédent programme européen ! Un grand bravo aux équipes de recherche et de soutien d'AMU.



Festival des Sciences Sociales & des Arts

Édition 2020

du Festival du Jeu de l'Oie

« Tout un monde à l'arrêt »

Du 10 au 12 décembre au Mucem

La communauté scientifique s'empare
des interrogations sociales

Format inédit pour l'EODD

école d'été des objectifs du développement durable



Un événement du Campus international pour la coopération et le développement

Du 6 au 8 juillet, l'Ecole d'été des Objectifs de développement durable (EODD) a réuni 30 participants pour une édition exclusivement digitale, sous la coordination du Centre de recherches interdisciplinaires (CRI). Cette 3^{ème} édition a élaboré une trame de projet de recherche, en lien avec l'ODD 10 « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ». Le sujet des inégalités y a été abordé de façon transversale, notamment dans ses interactions avec l'environnement et les villes, la santé et le genre, l'éducation et les migrations. La finalité est de contribuer à la réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030, au bénéfice des générations futures. Organisé en partenariat par AMU, l'Institut de recherche pour le développement (IRD), et l'agence française de développement (AFD).



Mail-toi de ce qui te regarde
ou je te passe en indésirable !



LES MAILS :
10 MAILS STOCKÉS
2H DE
SECHE-CHEVEUX

le chiffre

TRIEZ ET
SUPPRIMEZ
VOS MAILS

l'eco-geste

SUPPRESSION
MASSIVE
DES
SPAMS

l'action

JEAN-SÉBASTIEN ENVOIE UNE LETTRE À ÉLISE ET IL ÉCO-BESTE ! ET VOUS ?

Une force :
l'audace

Une ouverture :
le monde

Un défi :
le meilleur pour tous

Un engagement :
transmettre



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°1

Lettre d'information du Président d'Aix-Marseille Université à l'ensemble de la communauté universitaire.

Vendredi 09 Mars 2020

Chères et chers collègues,
La circulation du virus « coronavirus COVID-19 » sur notre territoire et dans le monde implique une vigilance et une grande réactivité de nos services, en lien avec les services de santé et le MESRI, afin de tenir compte des consignes sanitaires évolutives.
Il nous faut prendre les mesures nécessaires pour veiller à la sécurité et à la santé de notre communauté universitaire. L'enjeu est également de garantir la continuité de nos activités de formation et de recherche, des travaux scientifiques de recherche sur le Covid-19 étant actuellement en cours par des équipes sur notre site. Dans ce contexte inédit, nous sommes particulièrement mobilisés, comme en témoignent les informations ci-dessous que je souhaite partager avec vous.

1. Veille de la situation sanitaire deux fois par jour

Je suis chaque jour en lien avec le Préfet, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Recteur, autorités compétentes sur le virus Coronavirus COVID-19 sur le territoire. Depuis une dizaine de jours, nous nous sommes collectivement organisés pour transmettre deux fois par jour au Rectorat la situation sanitaire déclarée au sein de la communauté d'AMU. Le recueil de données auprès de chaque Doyen et directeur de composantes est assuré par mon Cabinet puis transmis matin et soir aux services de l'Etat. Par ailleurs, j'ai activé une cellule de crise dont les membres se réunissent dans mon bureau chaque mardi matin pour échanger sur la situation et les consignes à tenir.
A ce jour, voici les éléments factuels connus au sein de notre université : 7 personnes (étudiants et personnels confondus) restent confinées à domicile, suite à l'application d'une consigne ministérielle antérieure. Il est important de noter qu'à ce jour aucune de ces personnes n'a été déclarée positive au COVID19.

2. Consignes sanitaires à appliquer pour éviter la propagation du virus

Des lots d'affiches en français et en anglais ont été envoyés la semaine dernière sur tous les sites (composantes et laboratoires) afin qu'elle soient largement diffusées aux usagers des lieux universitaires.

Voici ces consignes, pour rappel

Les gestes barrières sont :
Se laver très régulièrement les mains / Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir / Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter / Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades. A l'attention de toutes et tous, le site web d'AMU est régulièrement mis à jour selon ces règles évolutives. Par ailleurs, à compter d'aujourd'hui et durant toute la période de vigilance sanitaire, le site web interne « IntraMU », qui contient ces informations, s'affichera automatiquement sur les postes informatiques des personnels.

3. Des travaux de recherche en cours

Le projet européen d'infrastructure de recherche « The European Virus Archive GLOBAL (EVAGLOBAL) » coordonné par Jean Louis Romette et Xavier De Lamballerie (Unité des Virus Émergents AMU / IRD / INSERM) est fortement mobilisé sur la recherche autour de ce nouveau virus. Ce projet est constitué d'un réseau de bio banques de virus et matériels biologiques associés, regroupant 35 laboratoires de 17 pays différents.

Par ailleurs, Aix-Marseille université participe à deux projets européens sur l'appel 'Coronavirus', lancé par la Commission européenne en urgence en réponse à l'épidémie :

- le projet SCORE: «Swift COronavirus therapeutic REsponse», projet collaboratif de recherche du Défi «Santé» porté par Bruno Canard au sein de l'unité Architecture et Fonction des Macromolécules Biologique (AFMB AMU-CNRS).
- Le projet CONVAT: «Combating 2019-nCoV: Advanced Nanobiosensing platforms for POC global diagnostics and surveillance » , projet collaboratif de recherche du Défi «Santé», porté par Rémi Charrel et Bruno Coutard de l'Unité des virus émergents (UVE – AMU-IRD-INSERM) - Plus d'informations ici

- L'IHU « Méditerranée Infection », dirigé par le Pr. Didier Raoult, est Centre de référence pour la recherche, le dépistage et le traitement du Coronavirus dans la région Paca. L'IHU est en mesure de faire 1.000 dépistages par jour et travaille également sur des molécules connues pour tenter de trouver un traitement efficace contre le coronavirus COVID-19

4. Modifications des rythmes de vie au sein d'AMU

J'ai souhaité avancer la date du prochain CHSCT au jeudi 12 mars afin de partager rapidement les informations et dernières consignes qui s'imposent. Par ailleurs, j'ai demandé à chaque Doyen et Directeur de composantes, au VP formation et aux responsables du CIPE de travailler aux modalités d'enseignement à distance qui seront nécessaires en cas de passage au stade 3 du principe de précaution. Dans le cadre du Plan de continuité des activités pédagogiques, ces mesures viseront à freiner la circulation du virus et nécessiteront d'utiliser largement toutes nos ressources en ligne pour permettre aux étudiants de suivre leurs apprentissages.

Les événements scientifiques et culturels organisés par l'université dans ses murs ou à l'extérieur sont

maintenus, sauf décision prise au cas par cas en fonction de la nature de l'événement et importance quantitative du public attendu.

Concernant l'activité administrative et les déplacements, une page d'actualité sur la prévention des « risques mission » a été mise en ligne sur le site interne.

Concernant les personnels particulièrement fragiles face au virus Coronavirus COVID-19, le médecin traitant ou, à titre conservatoire le médecin de prévention, peut signifier la nécessité d'un éloignement du milieu professionnel habituel, pour limiter l'exposition au virus en cas de risque particulier lié à une pathologie chronique.

Un travail à distance est alors proposé aux personnels concernés ou, si cela n'est pas possible, une autorisation spéciale d'absence (ASA). Si vous n'êtes pas concerné·es par ces mesures et alors que l'université applique correctement les consignes des autorités publiques, la simple crainte du virus ne justifie pas de cesser son travail et le droit de retrait prévu par l'article 5-6 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 n'est alors, aujourd'hui, pas justifié.

Éric Berton

Président d'Aix-Marseille Université



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°2

Lundi 16 Mars 2020

Chères et chers collègues,
Chères étudiantes et chers étudiants,

Comme je vous l'ai annoncé à tous hier par mail, j'ai souhaité fermer l'accès de nos sites à l'ensemble de la communauté universitaire (hormis les équipes de recherche travaillant sur le COVID-19) afin de préserver au maximum votre santé, celle de vos proches et éviter la propagation du virus.

Le plan de continuité des activités pédagogiques et administratives se déploie donc pour nos étudiants et personnels.

Ce matin, j'ai réuni les membres de la cellule de crise COVID-19 afin d'étudier toutes les questions qui se posent inévitablement encore à tous, je vous communique ici les décisions prises. Je réunirai ainsi chaque jour, en présentiel ou par Skype, les membres de cette cellule afin que nous restions organisés et vigilants. Je vous écrirai régulièrement par cette voie de mail, qui est notre moyen de communication privilégié durant cette période de crise, afin de vous tenir informés de l'évolution réglementaire et de notre organisation collective. Il me tient également à cœur de

garder un contact entre nous, cela me semble essentiel pour notre communauté. J'en suis persuadé, nous allons nous adapter collectivement pour réussir à passer, ensemble, cette étape délicate tout en maintenant le cap de nos missions.

Chères et chers collègues, chères et chers étudiants, restez attentifs aux consignes sanitaires en vigueur, respectez les gestes barrières et prenez soin de vous.

1. Annulation ou report de toutes manifestations et cérémonies jusque fin mai

Les membres de la cellule de crise que je réunis chaque jour ont acté ce matin la décision de ne tenir aucune manifestation ou cérémonie de quelque nature qu'elles soient jusque la fin de mois de mai 2020. Cette date butoir pourra évoluer en fonction de l'évolution sanitaire dans notre pays.

2. Report des instances

De la même façon, la réunion des instances est suspendue. Les élections facultaires actuellement en cours à la FEG, à l'IMPGT

et en ALLSH sont reportées. Par ailleurs, le séminaire de gouvernance élargie prévu initialement en mai est décalé au mois de juin, à une date restant à définir.

3. Maintien des rémunérations

En cette période délicate, la solidarité s'impose. Je vous garantis le paiement normal de vos salaires.

- Concernant les personnels vacataires, leurs contributions à l'enseignement à distance ont vocation à se substituer à l'enseignement en présentiel pour justifier du service fait.
- Concernant les étudiants sous contrat, considérant qu'au-delà de l'utilité réelle de leurs missions au bénéfice d'AMU (étudiants « relais santé » ; étudiants aidants / accompagnants d'étudiants en situation de handicap ; tutorat ; service d'appui aux personnels des bibliothèques etc), la mise en œuvre de ces contrats constitue, pour les étudiants, une source de financement de leurs études. Aussi, il convient d'essayer de les maintenir durant la période de crise

que nous traversons. Ainsi, je demande à chaque responsable de structure employant des étudiants sous contrat de bien vouloir, dans la mesure du possible, aménager leurs activités en télétravail, voire de leur en confier d'autres qui seraient réalisables à distance. Cela contribuera à maintenir leur activité et leur revenu.

4. Etudiants : report des examens en contrôle continu terminal

Les examens en contrôle continu terminal qui devaient se tenir ces prochaines semaines sont reportés. Les Directeurs et Doyens composantes, qui ont tous reçu le plan de continuité pédagogique mettant en place le e-enseignement, étudient la date butoir à laquelle ils pourront organiser les examens afin que les cursus s'achèvent normalement au cours de l'année universitaire 2019-2020. Cela amène vraisemblablement à proposer les premières sessions d'examen fin mai ; les deuxièmes sessions fin juin ou début juillet.

5. Etudiants : stages

Les étudiants actuellement en stage en entreprises peuvent télétravailler si leur employeur le leur permet. Ceux qui sont en stage dans un laboratoire travaillant sur le Coronavirus COVID -19 peuvent également maintenir leur activité. Tous les autres stages sont stoppés et les étudiants sont invités à rester à domicile. Ainsi, les stages ne pouvant être en activité de télétravail sont reportés. Concernant les stages devant débiter dans les prochains jours, ils sont autorisés seulement dans la mesure où l'activité se fera en télétravail.

Concernant le maintien de la gratification des stages, la réponse est attendue auprès du MESRI. En cas de réponse peu favorable aux étudiants de la part du Ministère, AMU étudiera des possibilités de maintien des gratifications pour les étudiants les plus en difficultés.

6. Organisation du télétravail pour les personnels : assurer la continuité des services

Un mail va être adressé demain par le Directeur Général des Services aux personnels administratifs des services centraux et à ceux des composantes, par le biais de leurs Doyens et Directeurs, afin qu'ils aient facilement accès à leurs outils ENT et, pour certains personnels, aux applicatifs métiers nécessaires à la continuité des activités de service. Ce message et ce document « Comment télétravailler ? » vous précisera toutes les modalités techniques, en détails.

Prenez soin de vous,

Éric Berton

*Président d'Aix-Marseille
Université*



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°3

Mercredi 18 Mars 2020

Chères et chers collègues,
Chères étudiantes et chers étudiants,
Suite à l'annonce faite lundi 16 mars par le Président de la République et suite aux modalités précisées par le Gouvernement sur le confinement qui s'impose désormais à tous, nous sommes passés à une nouvelle étape de notre organisation de crise. Le mot d'ordre est de rester chez soi. Les réunions de la cellule de crise que je mène quotidiennement se font donc dorénavant par visioconférence. Le partage de l'information claire et concise est essentiel.

Les modalités de télétravail et les tutoriels d'installation des outils informatiques vous ont été communiqués par courriel à tous, personnels, et sont en ligne sur le site IntraAMU. Pour les étudiants, des «foires aux questions» se consolident sur les sites web de nos facultés, Instituts et Ecoles afin de répondre aux spécificités de chacun. Les nouvelles modalités d'échanges internationaux sont également accessibles sur notre site web et nos réseaux sociaux. D'autres partages d'informations se mettent en place rapidement.

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour respecter rigoureusement les règles sanitaires et de distanciation sociale sans pour autant perdre le contact entre vous, entre nous, ni le sens de notre action.

De nouveaux rythmes et une nouvelle organisation s'imposent, forçant notre capacité à nous adapter, à innover et à rester unis. Je remercie les nombreux personnels qui fournissent un travail intense pour réussir à nous organiser dans ce contexte local, national et mondial, qui est à la fois urgent et inédit. Soyez assurés, chères et chers personnels, chères étudiantes et chers étudiants, de mon engagement sans faille à nous faire traverser, ensemble, cette période délicate de la meilleure façon qu'il soit pour notre communauté AMU.

Prenez soin de vous.

1. Modalités de télétravail

Pour l'ensemble des personnels, les outils nécessaires au télétravail sont en ligne sur le site interne : <https://teletravail-pandemie.univ-amu.fr/>

L'installation des applicatifs métiers spécifiques est en cours auprès des personnels dont les activités dites «vitales» ont été identifiées.

Une commande de 250 nouveaux ordinateurs portables, configurés pour le télétravail, a été passée pour couvrir les nouveaux besoins. Les délais de conception et de livraison sont naturellement plus longs en cette période de crise.

Concernant les étudiants, les modalités d'organisation des e-enseignements, dans le cadre du plan de continuité des activités pédagogiques, leur sont précisées par leur Doyen et Directeur respectif, par voie de mail et via la plateforme numérique AMETICE : <https://ametice.univ-amu.fr/>

2. Déplacements exceptionnels sur les sites

J'ai signé des attestations permanentes de circuler, strictement nominatives et adressées par mail aux personnels concernés et donnant accès à des sites définis pour permettre la continuité de certaines activités. Il s'agit de personnels d'équipes de recherche travaillant sur le COVID19 et d'un petit nombre de personnels administratifs et techniques dont les missions sont essentielles pour le Plan de Continuité des Activités. Je les remercie chaleureusement pour leur engagement auprès de notre communauté.

3. Communication auprès de la communauté

Suite aux premières informations que je vous ai adressées dans les deux précédents AMU Info Spécial COVID-19, des ques-

tions se posent encore, quelques inquiétudes s'expriment, mais de nombreuses solutions se mettent en place :

- Pour les étudiants, afin de faciliter les échanges sur les questions de mobilité internationale, une foire aux questions est en ligne
- L'organisation de l'hébergement, la restauration, les bourses, le soutien social et aides spécifiques mises en place par les CNOUS et CROUS également
- Concernant les services pour la santé étudiante, il est important de noter que les services du SIUMPPS sont toujours actifs par mail
- Par ailleurs, les services des bibliothèques universitaires offrent de très nombreux services en ligne, pour tous les étudiants de toutes les disciplines

Concernant le plan de continuité pédagogique, j'ai demandé à chaque Doyen et Directeur de transmettre à leurs étudiants les

modalités pratiques pour que toute information sur les reports d'examens soit parfaitement partagée et que les enseignements en ligne soient le plus complet possible et rapidement accessibles. Il est primordial qu'aucun étudiant ne soit pénalisé cette année dans ses apprentissages.

Concernant les personnels, une «foire aux questions» administratives est en cours de rédaction pour répondre au plus grands nombre de besoins spécifiques et garantir la continuité de nos activités. Elle sera en ligne sur IntrAMU très prochainement, accessible à tous.

Prenez grand soin de vous et de tous,

Éric Berton

*Président d'Aix-Marseille
Université*



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°4

Vendredi 20 Mars 2020

Chères et chers collègues,
Chères étudiantes et chers étudiants,

Il s'est écoulé une semaine ouvrée depuis que j'ai annoncé la fermeture de l'université à l'ensemble de notre communauté, et ce avant même les mesures de confinement à domicile qui s'impose depuis mardi 17 mars à tous les Français, comme à de nombreuses populations dans le monde. La lutte contre le COVID-19 est planétaire et vitale. Les messages de soutien que je reçois de votre part suite à la lecture du AMU Info me confortent dans l'idée que nous devons garder le lien, à la fois fort et constructif. Restons unis, cohérents et soudés. Et chacun a un rôle à jouer.

Cette semaine a été intense :

- Nous nous sommes collectivement organisés en urgence pour identifier et contacter les personnels et étudiants qui étaient à l'étranger et devaient éventuellement rentrer.
- Nous nous sommes organisés en urgence pour construire et déployer le plan de continuité pédagogique au bénéfice de nos 78 000 étudiants. J'adresse tous mes remerciements aux enseignants qui se mobilisent chaque jour avec énergie, courage et la réelle volonté d'accompagner leurs étu-

dants dans la réussite de leur cursus malgré cette situation exceptionnelle. <https://www.univ-amu.fr/fr/intramur/plan-de-continuite-pedagogique-amu>

- Nous nous sommes organisés en urgence pour mettre en œuvre le plan de continuité des activités administratives au bénéfice des 7850 personnels et proposer des solutions de télétravail adaptées au plus grand nombre d'entre vous. <https://teletravail-pandemie.univ-amu.fr/>

Désormais, au-delà des enjeux organisationnels pour assurer le maintien de nos missions prioritaires de service public, il s'agit de gérer au mieux cette téléactivité et veiller aux effets néfastes que peut induire la contrainte du confinement sur les personnes isolées. Déjà, des dispositifs sont en place et des élans de générosité se manifestent.

A compter de la semaine prochaine, beaucoup d'entre vous reprendront des apprentissages et des activités professionnelles aux contenus plus habituels.

Bien évidemment, ce sera en organisation adaptée, en e-enseignement et en télétravail qui demanderont à la fois rigueur personnelle et bienveillance dans nos échanges. Je compte sur vous toutes et tous. Continuez à prendre soin de vous

et respectez scrupuleusement les consignes sanitaires et de distanciation sociale physique sans vous éloigner les uns des autres. Nous poursuivons notre action !

1. La santé : notre priorité

Alors que les enseignements en présentiel étaient déjà proscrits pour les étudiants, j'ai demandé, deux jours avant l'annonce du confinement général faite par le Président de la République, à l'ensemble des personnels de l'université, toutes catégories et qualités confondues, de ne pas se rendre dans les locaux de l'université à partir du lundi 16 mars, et de rester à leur domicile ; cette mesure concernant la totalité des structures, composantes, services centraux et communs et laboratoires de recherche. Les seules exceptions très minoritaires concernant par exemple des personnels des animaleries et ceux impliqués dans la recherche relative au Covid-19. Ma seule motivation était celle qui perdure aujourd'hui : la santé des membres de toute la communauté. Absolument toutes les mesures réglementaires ont été, sont et seront strictement appliquées durant cette crise. Dans ce contexte, le droit de retrait ne saurait être justifié juridiquement,

si ce n'est dans un cas réellement exceptionnel.

Les psychologues du SIUMPPS proposent aux étudiants des rendez-vous de soutien en téléconsultation via un contact initial par mail :

- <https://www.univ-amu.fr/public/actualites/covid19-continuite-siumpps-sante-etudiants>

Par ailleurs, les médecins, psychologues du travail et secrétaires du SUMPP restent à la disposition des personnels. Vous pouvez les joindre par mail selon votre campus d'affectation :

- sumpp-campus-marseille-centre@univ-amu.fr
- sumpp-campus-aix@univ-amu.fr
- sumpp-campus-luminy@univ-amu.fr
- sumpp-campus-etoile@univ-amu.fr
- sumpp-campus-timone@univ-amu.fr
- sumpp-pharo@univ-amu.fr

2. Veiller au bien-être et à la solidarité

A tous les âges et toutes conditions physiques, le maintien d'une activité régulière demeure un objectif important pour la santé de toutes et tous. L'équipe du SUAPS insiste sur l'importance de maintenir une activité physique tout en restant à son domicile. Consultez régulièrement le site AGON rubrique «Actualités», qui centralisera toutes les proposi-

tions de séances réalisables à domicile et accessibles à toutes et tous : <https://agon.univ-amu.fr>
Je tiens à formuler mes plus sincères remerciements à tous les collègues qui m'entourent, de près ou de loin, à vous toutes et tous qui menez des actions incontestablement à la hauteur de la gravité de la situation. Un grand merci aux étudiants et personnels qui, chaque jour, nous font part de leur élan de générosité pour mettre à disposition leurs compétences, leurs idées, pour aider quiconque serait dans le besoin. Nous consolidons actuellement à la fois ces offres de services généreuses et solidaires tout en identifiant les besoins des personnes les plus fragiles et isolées.

Enfin, mille mercis pour vos messages de soutien qui nous parviennent chaque jour. Nous partageons cette épreuve, nous lui faisons face collectivement et nous la surmonterons ensemble avec succès.

3. Maintenir le lien entre tous
Aujourd'hui, une réunion par Skype des directions centrales et services communs a permis à l'équipe administrative de se retrouver et partager les modalités de télétravail qui sont déjà mises en place parmi les agents, avec des échanges qui s'avèrent de qualité entre eux.

J'ai proposé une réunion du CHSCT par visioconférence. Elle se tiendra ce mardi 24 mars après-midi pour présenter aux

membres élus le plan de continuité des activités de l'université et pour y travailler ensemble.

Ce même mardi 24, en matinée, je réunirai virtuellement les membres de la gouvernance, les doyens et directeurs de composantes. Comme évoqué à de nombreuses reprises, il est essentiel de maintenir les échanges et le sens de notre action.

Il est également indispensable de maintenir les liens aux niveaux régional et national. Nous échangeons régulièrement nos bonnes pratiques, nous nous aidons, nous nous inspirons les uns des autres, tant entre universités, qu'avec le Rectorat, la Région et le Ministère de l'ESRI.

Ne tombons pas dans l'erreur de vouloir maintenir un rythme similaire à celui d'une vie « normale ». Nous sommes en situation de crise à l'enjeu vital. Mais l'action, adaptée intelligemment et solidaire, j'en suis persuadé, sera bénéfique pour toutes et tous, individuellement et collectivement.

Prenez grand soin de vous et de tous,

Éric Berton

*Président d'Aix-Marseille
Université*



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°5

Mercredi 25 Mars 2020

Chères et chers collègues,
Chères étudiantes et chers étudiants,

Voici plus d'une semaine que la consigne de confinement à domicile a été donnée à tous les français pour lutter contre la propagation mondiale du COVID-19. Nous sommes en état d'urgence sanitaire. De nouvelles mesures ont été précisées lundi par le Gouvernement qui a également renforcé les sanctions à l'égard de celles et ceux qui, malheureusement, ne respectent pas les règles sanitaires et de distanciation visant à nous protéger de ce virus invisible et mortel.

Je vous demande à nouveau de les respecter le plus scrupuleusement possible pour vous préserver, vous et vos proches. L'organisation au sein de notre université est désormais opérationnelle via le plan de continuité d'activités ; elle garantit la poursuite de nos missions essentielles de service public sans mettre en danger notre communauté.

Le plan de continuité pédagogique est largement adapté dans chacune des 19 composantes, l'assiduité des étudiants en ligne est remarquable et leurs

messages enthousiastes adressés aux enseignants est une grande satisfaction pour nous tous.

Je remercie chaleureusement tous les collègues qui ne ménagent pas leurs efforts pour nourrir chaque jour la plateforme AMETICE et permettre à nos étudiants de poursuivre leurs apprentissages. Tout est là : <https://www.univ-amu.fr/node/3136>

De nouvelles « Foires aux questions » ont été mises en ligne, fruits de vos interrogations légitimes et issues de la réglementation nationale ou spécifique à AMU, dédiées à différents publics. Je vous invite à en prendre connaissance régulièrement, elles seront actualisées dès que besoin.

L'urgence organisationnelle désormais appréhendée, il est primordial de continuer à identifier les personnes isolées et dans le besoin, en fracture numérique ou sociale. Des aides des collectivités locales sont en cours de finalisation pour venir abonder un fonds solidaire que nous mettons en place à l'université ; je vous présenterai prochainement ces dispositifs spéciaux. D'ores et déjà, un accord a été trouvé avec la Région Sud PACA pour

financer le rapatriement d'étudiants restant encore à l'étranger.

Je vous remercie de rester attentifs à vos étudiants, à vos collègues, à vos proches et à vos connaissances et de faire connaître autour de vous les actions de soutien qui se déploient.

Prenez grand soin de vous.

1. Rapatriements des étudiants à l'étranger

Cinq cents étudiants de la région se trouvent encore à l'étranger pour raison d'études ou de stage et ne peuvent malheureusement pas rentrer chez eux. Nous avons trouvé un accord avec le Président de la région Provence Alpes-Côte d'Azur et les trois autres présidents, afin de financer le rapatriement d'urgence de ces étudiants qui le souhaitent. Une aide financière de 500 euros sera versée à chaque étudiant souhaitant être rapatrié.

2. Identification des étudiants isolés et dans le besoin

- Un questionnaire de santé a été élaboré pour identifier les besoins des étudiants en difficultés encore non détectés. Il s'agit d'une courte enquête adressée par mail à l'ensemble des étudiants ainsi qu'un message posté sur les réseaux sociaux et les sites web. Quelques questions ciblées nous permettront d'identifier le niveau de difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés en cette période de confinement : quelle est leur situation de confinement, la nature des difficultés rencontrées (santé, handicap, alimentation, isolement, perte de moral.) avec, s'ils le souhaitent, la possibilité d'être recontacté(e) par les équipes du BVE, du SIUMPPS ou du CROUS pour leur venir en aide.

Cette enquête a été diffusée sur les mails personnels et universitaires des étudiants d'AMU hier, mardi 24 mars, entre minuit et 7 heures du matin. Nous enregistrons déjà cet après midi 30% de réponses. Une relance sera faite dans la nuit de jeudi à vendredi.

- A l'attention des personnels, le Service Universitaire de Médecine de Prévention des

Personnels (SUMPP) reste également mobilisé.

Pour toute question relative à votre santé, à votre situation de travail, et/ou au confinement, vous pouvez contacter les médecins, psychologues du travail et secrétaires par email selon votre campus d'affectation. Une téléconsultation pourra vous être proposée ;

- sumpp-campus-marseille-centre@univ-amu.fr
- sumpp-campus-aix@univ-amu.fr
- sumpp-campus-luminy@univ-amu.fr
- sumpp-campus-etoile@univ-amu.fr
- sumpp-campus-timone@univ-amu.fr
- sumpp-pharo@univ-amu.fr

3. Tenue des réunions institutionnelles

- J'ai réuni hier après-midi les membres du CHSCT pour présenter aux élus le plan de continuité des activités.

Une question en particulier avait été posée concernant le cumul du télétravail et la garde d'enfants. Le principe de l'université est simple : dans le cadre des consignes de notre plan de continuité d'activités, ce sont les supérieurs hiérarchiques directs qui

définissent avec chaque agent les tâches et les conditions du télétravail qui, lorsqu'elles ne sont pas réunies, placent l'agent en position d'« autorisation spéciale d'absence ».

C'est-à-dire que si l'agent ne peut pas télétravailler faute d'équipement et de connexion personnels, ou s'il est en situation de garde d'enfants à temps plein, il doit le signaler à sa hiérarchie pour bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence. J'ai demandé à chaque service, direction et composante d'être attentifs et réceptifs aux situations individuelles. Ainsi, il est possible que des agents soient dans une situation plus nuancée cumulant garde d'enfant(s) et télétravail. Dans ce cas, nous avons demandé à tous les responsables hiérarchiques d'instaurer une organisation du télétravail tenant compte de cette réalité qui, de fait, génère une moindre disponibilité journalière de ces agents pour mener à bien leur mission.

Toutefois, même si la totalité des activités ne peut être maintenue et la nécessité de garde d'enfant(s) peut constituer un obstacle à une activité complète, il est important que toutes et tous puissent travailler une partie du temps journalier et que a minima un lien soit maintenu



avec l'environnement professionnel. Un message reprenant cette réglementation a été envoyé hier par la DRH à toutes les structures de l'université.

Pour toute interrogation ou difficulté sur ce sujet, la DRH est joignable par mail sur l'adresse de votre DRH campus.

- Hier matin se sont tenues, comme convenu, les réunions en visioconférence des membres de la gouvernance, de directeurs et doyens. Les échanges ont été nombreux et riches, faisant partager les mesures mises en place dans chaque école, institut et faculté et témoignant, dans la grande majorité des cas, des expériences positives que les collègues mènent au bénéfice des

étudiants comme auprès des personnels pour la continuité des activités. Une fois encore je vous adresse, chères et chers collègues, mes remerciements chaleureux pour votre forte mobilisation et la qualité du travail effectué.

- A noter que l'agence comptable assure un plan de continuité de service pour certaines opérations financières. En raison des mesures de confinement, seuls les agents équipés des outils métiers dédiés peuvent travailler à distance et n'assurent que le traitement des opérations urgentes.
> Pour toute question relative au paiement des factures merci d'adresser vos demandes sur : ac-service-facturier-direction@univ-amu.fr

> Pour toute question relative à la paye, merci d'adresser vos demandes sur ac-pole-paye@univ-amu.fr

4. Gardons le lien, la forme, et restons positifs

- Nous vous rappelons la nécessité de pratiquer une activité physique en période de confinement. De nombreuses possibilités de sport accessibles à tous vous sont présentées ici, n'hésitez pas ! <https://www.univ-amu.fr/fr/public/sport-la-maison>
- A l'instar des ensembles artistiques d'AMU qui nous présentent ici leurs arts en mode « confinement », n'hésitez pas non plus à garder bonne humeur et pensées positives :

<https://amupod.univ-amu.fr/video/4069-les-ensembles-amu-a-la-maison/>

- De nombreux services et découvertes culturelles sont proposées également sur le site du Ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Culturecheznous>

5. Foires aux questions

- L'ensemble des FAQ à ce jour consolidées pour les étudiants et les personnels sont consultables via ce lien : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/covid19-faq-informations>
- Plus globalement, l'espace d'information consacré aux dispositifs d'AMU dans le cadre de la crise du COVID-19 est désormais présenté en page d'ac-

cueil des sites webs interne et externe.

Une nouvelle fois, je vous adresse à chacune et chacun mes sincères remerciements pour l'énergie que vous déployez en cette période de crise. Grâce à vous, le maintien de notre activité est assuré, au bénéfice du plus grand nombre.

Prenez grand soin de vous et de tous,

Éric Berton

*Président d'Aix-Marseille
Université*



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°6

Mardi 31 Mars 2020

Chers toutes et tous,

Alors que le confinement à domicile a été étendu en France jusqu'au 15 avril par le Gouvernement et que le pic de la pandémie COVID-19 est annoncé pour les prochains jours sur notre territoire, je vous demande à nouveau de respecter scrupuleusement les consignes sanitaires et de distanciation sociale qui s'imposent. La vie de tous nos concitoyens en général et de certains d'entre nous en particulier est en jeu.

Nous entamons une troisième semaine de vie universitaire inédite, à la fois pour les 80 000 étudiants d'AMU et tous les collègues de la communauté d'AMU. Je compte sur vous toutes et tous pour poursuivre nos actions de façon aussi positive que celles que nous avons collectivement déployées depuis le début de la crise.

Nous sommes attentifs ces derniers jours à venir en aide aux plus isolés d'entre nous et à ceux qui manifestent des difficultés dans leur vie quotidienne. Je vous invite à prendre connaissance de nos actualités, à ne pas hésiter à faire appel aux dispositifs d'aides que les équipes universitaires mettent en place et à conserver

un esprit positif et confiant, toujours dans le respect maximal des consignes vitales.

Prenez grand soin de vous,

1. Actions solidaires et urgentes pour les soignants et équipes de secours

- Un appel sur les réseaux sociaux ce week-end a permis de consolider et d'étendre une aide d'Aix-Marseille université auprès de l'AP-HM, au bénéfice des personnels soignants qui sont en première ligne sur le front de la lutte contre le virus COVID-19. Grâce à une cinquantaine d'imprimantes 3D réparties dans une quarantaine de laboratoires, départements de formation et chez des partenaires industriels, nous parvenons à concevoir des visières de protection, simples et efficaces, estampillées AMU. Une centaine de visières peuvent désormais être fabriquées chaque jour. Nous allons rassembler en un point unique, sur chaque site, les imprimantes 3D mobilisées afin d'optimiser la production des visières et leur acheminement à l'hôpital. Ces sites de production ont été choisis en fonction du nombre d'imprimantes disponibles et de

la proximité avec les hôpitaux : <https://twitter.com/univamu>

- La semaine dernière, une faculté a ouvert ses portes au bataillon de marins pompiers de Marseille (BMPM) et au service départemental d'incendie et de secours (SDIS13) afin qu'ils utilisent les salles de travaux pratiques pour préparer 1600 litres de gels hydroalcooliques, assurant la sécurité sanitaires de leurs équipes. De nouvelles sollicitations pour de nouveaux usages sont déjà enregistrées.
- Depuis le début de la crise il y a deux semaines, AMU a organisé une collecte de divers matériels depuis de nombreuses unités de recherche de tous les sites (AMU-INSERM-CNRS) et a organisé leur transfert, après vérification de la pertinence des matériels, vers les équipes de soignants de l'AP-HM. Cela représente plus de 207 900 matériels utiles aux soins, dont plus de 21 000 masques et 173 000 paires de gants. Nous ne pouvons citer ici tous les laboratoires, ni les composantes, ni les personnes impliquées dans ces actions de solidarité, urgentes et bienfaitantes. Tous mes remerciements sincères et chaleureux leurs sont adressés au nom de notre communauté. La force du collectif doit primer en cette période de crise et

chacun, en son for intérieur, reconnaîtra la valeur de sa solidarité et de sa contribution à la lutte collective, que ce soit par des dons, par l'attention portée aux autres ou le simple et strict respect des consignes sanitaires.

2. Aides en faveur des étudiants isolés

- L'envoi en ligne du questionnaire médico-social auprès de tous les étudiants en fin de semaine dernière a suscité plus de 25 000 réponses que les équipes d'AMU ont évalué et continuent à évaluer pour apporter l'aide adéquate. Alors que près de 3 250 étudiants sont confinés en Cité U ou résidences universitaires sur Aix-Marseille université, près de 3 000 étudiants ont demandé à être contactés par téléphone par un professionnel du SIUMPPS, du CROUS ou du BVE-mission handicap, comme le proposait l'enquête. Aux côtés des médecins, psychologues et assistantes sociales, des « étudiants relais-santé » vont contribuer à cette prise en charge téléphonique et via téléconsultation.
- Par ailleurs, vendredi dernier près de 80 étudiants de Luminy confinés dans leurs chambres universitaires ont reçu un panier repas et un kit d'hygiène distribué par une association. Nous sommes désormais en contact avec 5 autres associations

caritatives d'aide alimentaire et avec des enseignes de la grande distribution, avec les organisations syndicales étudiantes élues au sein d'AMU et, bien évidemment, avec le CROUS pour organiser cette aide (alimentaire + kit d'hygiène) aux étudiants sur Aix et sur Marseille.

Si besoin, les médecins, infirmières, sophrologues, psychologues et secrétaire du SIUMPPS sont joignables par email selon votre campus d'affectation :

- siumpps-stcharles@univ-amu.fr
- siumpps-luminy@univ-amu.fr
- siumpps-stjerome@univ-amu.fr
- siumpps-aix@univ-amu.fr
- A noter, un nouveau numéro de téléphone unique est disponible pour joindre le service de santé des étudiants : 04 13 94 27 77
- Enfin, en collaboration avec la Vice-Présidence étudiants, nous cherchons à recenser les étudiants en manque d'équipements informatiques afin de réduire l'isolement et assurer la continuité pédagogique, deux priorités majeures actuellement.

3. Soutien aux personnels

Garder le lien et veiller sur les collègues les plus isolés est essentiel. Aussi, pour ne pas oublier celles et ceux qui seraient sans connexion à leur boîte mails, nous avons diffusé hier à tous les personnels un texto mention-

nant les contacts téléphoniques des équipes médico-sociales disponibles et à l'écoute. Si vous rencontrez des difficultés, les professionnels d'AMU sont joignables du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures.

- Les médecins sont joignables au : 04 13 94 22 58
- La psychologue du travail au : 07 88 22 09 20
- Les assistantes sociales au : 04 13 94 64 64 (de 9h. à 17h. du lundi au vendredi)

Vous pouvez les joindre également par mail selon votre campus d'affectation :

- sumpp-campus-marseille-centre@univ-amu.fr
- sumpp-campus-aix@univ-amu.fr
- sumpp-campus-luminy@univ-amu.fr
- sumpp-campus-etoile@univ-amu.fr
- sumpp-campus-timone@univ-amu.fr
- sumpp-pharo@univ-amu.fr

4. Garder le lien et pensées positives

- Découvrez la chorégraphie de 4 danseurs de la compagnie universitaire DANSE'AMU. Intitulée « Le Banquet », elle représente rivalité, conformité, amitié et soulagement. NB : cette prestation a été réalisée au Cube en février dernier, donc avant le confinement > <https://amupod.univ-amu.fr/video/4137-le-banquet/>
- Vulgarisation scientifique : appréhendez quelques sujets



complexes en 13 minutes seulement grâce à l'explication rythmée de nos chercheurs dans de multiples disciplines. Les « Treize minutes Marseille » et les « Treize minutes jeunes chercheurs » sont des évènements annuels organisés par AMU

- > <https://treize.lis-lab.fr/?cat=3>
- Et toujours, faites une activité physique ! Des vidéos sont désormais accessibles sur le compte FaceBook d'AMU avec des pages dédiées « rendez-vous Sport » proposant des rencontres en direct :
> <https://www.facebook.com/events/928220804260304/>
- Continuer à se voir et à échanger : prenez des photos originales, réalisez des mini vidéos, partagez-nous votre quotidien confiné et vos expériences de télétravail sur une galerie collective et temporaire. Un lien

sera régulièrement fait vers vos contributions personnelles, auxquelles tous les lecteurs d'AMU Info auront accès durant un temps limité.

- Pour la découvrir, suivez le lien suivant : cliquez ici
- Pour participer et ajouter une contribution (image, vidéo), rendez-vous ici : cliquez ici

5. Mettez votre temps au service de votre formation

L'application GEFORP est dédiée à la formation et au développement des compétences des personnels d'AMU. Vous accéderez à certaines formations en e-learning en vous connectant avec vos identifiants AMU : <https://formations-rh.univ-amu.fr/login>

- Formation « travail sur écran » pour contribuer à votre santé

et sécurité par l'application de bonnes pratiques, d'économie d'effort physique et d'aménagement du poste face à un écran de travail,

- Améliorer vos écrits et orthographe grâce à la certification Voltaire (encore 4 places sont disponibles) en 10h de formation en ligne. Vous bénéficierez de l'accompagnement par un formateur accrédité sur la plateforme «Projet Voltaire»
- Pour ceux qui ont participé à la formation « rédaction du rapport d'activité concours de catégorie A » (formation préparation aux concours), les 3, 6 et 9 avril prochains, des sessions individuelles - par mail ou par téléphone durant 30 minutes - d'analyse du rapport d'activité concours de catégorie A sont organisées.

6. Soyez bien informés

Pour vous informer de façon fiable sur l'épidémie de Coronavirus COVID-19, nous suivons l'Académie des Sciences qui recommande de consulter les liens suivants :

- Le site de l'Institut Pasteur pour connaître l'essentiel sur le Coronavirus COVID-19. Cette page est actualisée très régulièrement
> <http://www.pasteur.fr/centre-medical/fiches-maladies/coronavirus-wuhan>
- La page du site de l'Organisation mondiale de la santé pour suivre la situation épidémiologique des pays
> <http://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>
- La conférence du professeur Philippe Sansonetti, tenue au

au Collège de France, dans laquelle il explique l'émergence de COVID-19

> <https://youtu.be/JKY1i7lpK3Y>

- La séance spéciale sur le COVID-19 organisée à l'Académie des sciences le 10 mars dernier
> www.youtube.com/watch?v=4RDzTOVH1pA
- La page du site Efficens pour suivre, en temps réel, le nombre de personnes contaminées en France.
> www.efficens.com/coronavirus-statistiques/#evolution-contamination-france

Prenez grand soin de vous et de tous,

Éric Berton

*Président d'Aix-Marseille
Université*



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°7

Mardi 07 Avril 2020

Chers toutes et tous,

Nous entamons une quatrième semaine de confinement à domicile alors que le virus COVID-19 continue de faire des victimes de par le monde et sur notre territoire. Une fois encore, je vous recommande la plus grande vigilance. Les gestes barrières sont le meilleur rempart contre la maladie. Respectez le confinement et la distanciation sociale pour vous protéger et protéger les autres, pour casser les chaînes de transmission du virus et, de fait, tenter de réduire le nombre de victimes hospitalisées. La durée du confinement total n'est encore pas certaine. Toutefois, je suis persuadé que, de cette crise, nous saurons collectivement garder les actions positives que je perçois et que vous êtes nombreux(ses) à me commenter régulièrement. D'une part, la forte capacité d'adaptation dont vous avons fait preuve au bénéfice de notre large communauté, riche de 90 000 individus aux besoins très différents. D'autre part, le renforcement du sentiment d'appartenance à AMU qui se manifeste

chaque jour dans vos échanges, sur les réseaux, par téléphone, et par tous les autres moyens dont nous disposons pour garder le lien. En cela je vous remercie car la puissance de notre solidarité rend puissante notre organisation et renforce notre capacité à surmonter les obstacles. Nos liens seront plus nécessaires encore lorsque nous nous retrouverons physiquement, dans quelques semaines. Notre capacité de résilience et de rebond sera à l'épreuve. La bienveillance qu'il est aujourd'hui important de nourrir, en situation managériale comme entre collègues, sera notre force lors de la reprise « normale » des activités. Continuez à y être attentifs.

Cette semaine encore, la vie universitaire s'est poursuivie dans ses missions dites « vitales » inscrites dans notre PCA : l'apprentissage à distance, la recherche notamment sur le COVID-19 et maintien des animaleries, le paiement des membres de la communauté et de certains fournisseurs, la communication. Je continue à réunir par visioconférence chaque jour les membres de la cellule

de crise, chaque semaine les directeurs et doyens et, chaque quinzaine, les membres de la gouvernance. L'équipe de gouvernance s'est enrichie, le 1er avril, de la prise de fonctions de Damien Verhaeghe en qualité de Directeur de Cabinet, à mes côtés. Il occupera également la fonction de Vice-Président « Richesses humaines et patrimoine ». Je salue son arrivée en cette période particulière.

Par ailleurs, la vie institutionnelle via les réunions virtuelles des instances a repris. Les outils de travail à distance pour y parvenir sont à votre disposition et se perfectionnent chaque jour, avec un nombre d'utilisateurs des applicatifs métiers en constante augmentation. Bon nombre d'entre vous se connectent aux outils numériques en adaptant vos temps professionnels à vos rythmes inédits de vie personnelle, je vous en remercie chaleureusement.

Continuez à prendre grand soin de vous et de tous.

1. Réactivation des instances centrales et en composantes

J'ai réuni hier après-midi par visioconférence les membres du Comité Technique puis les membres du Conseil d'Administration. A l'ordre du jour : les modalités de tenue à distance de toutes les instances d'AMU - ces propositions ont été adoptées à l'unanimité des membres - ainsi que l'extension de la délégation de pouvoir du CA au Président pour faciliter le pilotage d'AMU durant le confinement, notamment pour les aides aux étudiants bloqués à l'étranger.

Les membres du CHSCT ont, quant à eux, été réunis ce jour pour discuter du cadrage des modalités souples du travail à distance.

2. Congés de Pâques

La date des vacances scolaires approchant, nous avons reçu de nombreuses demandes concernant la pose de congés. Contrairement à d'autres universités, nous avons décidé de ne rien imposer. Pour un grand nombre d'entre vous qui travaillez à distance dans des conditions inédites liées au confinement, il est important que vous puissiez

vous reposer, vous ainsi que vos proches, et indispensable que vous puissiez déconnecter si vous le souhaitez.

Aussi, nous avons décidé de ne pas imposer de fermeture liée à la crise que nous vivons, ni de dépôt de jours de congés. Chacun est responsable et conscient des enjeux professionnels qu'il porte. Vous êtes à même d'évaluer vos besoins, je vous fais une entière confiance. Je vous invite à y réfléchir et à poser, si besoin, les jours de congés nécessaires à votre bien-être et à celui de vos proches. Bien entendu, lors de la sortie du confinement, l'intérêt du service sera alors à privilégier.

Par ailleurs, à l'instar de nos partenaires EPST, le CNRS et l'Inserm, les agents en autorisation spéciale d'absence (ASA) continuent de bénéficier de leurs jours de RTT.

3. Plan de continuité pédagogique – Modalités d'examens à l'étude

Une réflexion sur l'organisation des examens et leurs modalités (dates, formats, attendus) est en cours avec les collègues universitaires et les représentants étudiants. Les textes nationaux encadrant cette réflexion

concernent les Licences générales, les Licences professionnelles et les Masters. Les principes à la base de nos réflexions sont clairs : l'égalité de traitement entre tous les étudiants ; la reconnaissance du travail de l'étudiant ; le respect du calendrier ne proposant pas d'examen entre le 15 juillet et le 20 août. A l'issue de cette réflexion collective, un Guide des examens sera présenté aux membres de la CFVU puis diffusé dans toutes les composantes à destination des responsables de formation et des étudiants.

Conscients de la problématique spécifique des 1 500 étudiants en situation de handicap au sein d'AMU, nous allons adresser un message à chacune et chacun d'eux pour les accompagner au mieux dans la poursuite de leurs apprentissages.

4. Appel à candidatures

Dans le cadre du PIA, la plupart des appels à projets et appels à candidatures voient leurs délais prolongés. Concernant les appels à candidatures pour les futurs doctorants, les deux instituts d'établissement «Cancer et Immunologie» et «Microbiologie, Bioénergies et Biotechnologie» financent des contrats doctoraux



interdisciplinaires pour la rentrée d'octobre 2020. Les délais sont courts mais ces appels à candidatures sont réglementairement ouverts, vous pouvez librement y postuler : cliquez ici

5. Actions solidaires

- Les premières distributions de paniers-repas ont eu lieu samedi et dimanche sur les campus de Luminy et Saint Jérôme auprès d'étudiants, sur présentation de leur carte AMU. La demande était forte. En lien avec des associations caritatives, des partenaires de la grande distribution, avec la Ville de Marseille, la Métropole et le CROUS, la distribution des paniers se fera désormais chaque vendredi sur l'ensemble des cités universitaires d'Aix et Marseille pour les résidents - les enquêtes ayant révélé que les étudiants sur les sites délocalisés d'AMU ne se sont pas manifestés comme étant dans le besoin. Cette distribution se complète de bons d'achats, valables en grandes surfaces, donnés par le CROUS aux étudiants le nécessitant. Des kits d'hygiène seront aussi distribués
- L'enquête adressée par mail à 52 000 étudiants le 24 mars dernier pour identifier leurs besoins médico-sociaux a fait l'objet de 50% de réponses, parmi lesquelles de nombreuses demandes de contacts auprès d'un professionnel médical ou social sont en cours de traitement. Cette enquête en ligne sera à nouveau adressée cette semaine aux étudiants n'ayant pas répondu.
- Pour celles et ceux qui n'auraient pas accès à leurs mails, nous avons adressé aujourd'hui 20 000 SMS aux étudiants restés silencieux suite à l'enquête en ligne, leur communiquant ainsi les numéros de téléphone des équipes médico-sociales du BVE, du SIUMPPS et du CROUS.
- Le site web d'AMU a été enrichi des numéros d'urgence pour l'aide aux personnes en grande difficulté. L'information a été diffusée également sur nos réseaux sociaux, n'hésitez pas à les partager, cela aussi peut sauver des vies : Les numéros d'urgence sont ici

6. Gardons le lien et pensées positives

- Si vous n'avez pas été assidu(e) s aux rendez-vous journaliers et en direct des équipes du SUAPS sur nos pages FaceBook « Rendez-vous Sport AMU » : Retrouvez toutes les séances ici
- Vulgarisation scientifique pluridisciplinaire : retrouvez la playlist de toutes les « Petites questions scientifiques » réalisées avec nos chercheurs et déjà parues : Découvrez les petites questions ici
- Autres interrogations, autre culture scientifique : La vie existe-t-elle dans et en dehors du Système Solaire ? Qu'est-ce que le changement climatique? Comment détecter des exoplanètes ? Des chercheurs de cinq laboratoires nous répondent
- La galerie de photos et vidéos alimentée par vos soins contient

notamment la vidéo d'un cours à distance sur l'activité théâtrale, à découvrir ! N'hésitez pas à alimenter cette galerie des moments ou situations insolites qui font aujourd'hui votre quotidien, à partager :

> Pour la découvrir : cliquez ici

> Pour y participer et ajouter une contribution (image, vidéo), rendez-vous ici : cliquez ici

- Nouveau cette semaine, un outil permet à tous d'accéder librement à de la ressource informative fiable et régulièrement alimentée : Découvrez le ici

Prenez grand soin de vous et de tous,

Éric Berton

*Président d'Aix-Marseille
Université*



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°8

Mercredi 15 Avril 2020

Chers toutes et tous,

Le Président de la République l'a annoncé lundi soir : la sortie progressive de confinement est envisagée le 11 mai prochain en France si l'évolution sanitaire se confirme rassurante pour la sécurité de tous. A nouveau, je vous remercie de respecter toujours scrupuleusement les consignes en vigueur de distanciation sociale et les gestes barrières : restez chez vous, lavez-vous les mains fréquemment au savon, tousez et éternuez dans votre coude ou sous protection, évitez les embrassades.

Les personnels BIATSS des services centraux et des composantes, les enseignants-chercheurs et les chercheurs des unités de recherche sont concernés par le retour progressif à l'université. Un plan de reprise des activités (PRA) précisera quels sont, parmi eux, les personnels prioritaires pour retrouver les collègues et le chemin des bureaux sur nos sites et campus. Des équipements de protection sanitaire individuels et collectifs (masques, gel hydroalcoolique, vitres plexiglass apposées dans les lieux d'accueil de public) sont en cours de commande et seront mis en place pour garantir notre sécurité. Je vous les préciserai ultérieurement. En revanche, les étudiants ne

reprendront les apprentissages en présentiel qu'à compter de septembre. Par ailleurs, l'annulation de nos événements est reconduite jusqu'à fin juillet.

Le retour sur nos sites sera donc très progressif et, bien évidemment, dans des conditions sanitaires sécurisées pour nous tous. Je me réjouis à l'idée de vous retrouver prochainement. Toutefois, restons toujours confinés. Ce mot d'ordre est de rigueur pour quatre semaines encore. Et rien ne garantit malheureusement une absence de rebond du virus. Quatre semaines particulières durant lesquelles je maintiendrai nos liens et veillerai à ce que notre communauté AMU reste unie et mobilisée. Restons prudents, restons confiants, restons solidaires.

Prenez grand soin de vous.

1. Organisation des examens

Le guide des examens a été longuement discuté entre les membres de la CFVU hier. Un texte amendé, unique, est ressorti de ces échanges. Ce texte a été voté et adopté, sans aucun vote contre, aujourd'hui même en CFVU valant cadrage général pour l'organisation des examens

universitaires au sein d'AMU. Chaque composante s'en saisira dès demain pour adapter l'organisation des examens dans chaque discipline, selon ses spécificités.

Il est important de noter que ce texte est le fruit d'un travail de trois semaines mené en totale concertation avec les responsables de composantes, avec les élus étudiants, avec le réseau national des Vice-Présidents Formation et en lien avec le MESRI. Il a été co-construit dans une large ouverture d'esprit et d'écoute, partant d'une position inédite centrée sur l'étudiant au cœur de nos réflexions. Ce guide des examens vise à valoriser le travail des étudiants et celui des équipes pédagogiques en cette période de crise, tout en soutenant les étudiants confinés les plus en difficultés. Plus d'infos sur la FAQ étudiants ou Guide des examens en téléchargement direct

2. Actions solidaires

- Voici un bref bilan sur la fabrication de visières de protection AMU sur des imprimantes 3D, faisant suite à l'appel en renfort sur les réseaux sociaux de l'AP-HM. Nous avons fourni 2 845 visières aux structures hospitalières, en grande majorité

à nos collègues de l'AP-HM mais également sur les hôpitaux d'Aix, Allauch, Aubagne, Toulouse, aux hôpitaux européens, de Clairval, Beauregard, la Clinique de la Salette, le centre d'Autisme...Mille merci pour votre engagement et votre solidarité envers les personnels soignants.

- La distribution alimentaire s'est poursuivie ce week-end de Pâques avec plus de 900 colis acheminés sur les cités universitaires aixoises et marseillaises. En lien avec l'équipe politique, de nombreux personnels et étudiants se portent bénévoles chaque semaine pour l'emballage et la distribution des colis : mille merci. Grâce à vous, la chaîne logistique de distribution se perfectionne chaque jour et un nombre plus important encore de colis sera distribué la semaine prochaine aux étudiants. Par ailleurs, suite à nos enquêtes internes et aux entretiens sociaux menés par le CROUS, des puces permettant des connexions haut débit et 350 ordinateurs seront fournis aux étudiants identifiés en fracture numérique.
- La durée du confinement peut engendrer des problématiques diverses, parmi lesquelles la souffrance psychologique liée notamment au sentiment de solitude, à l'éloignement des siens, de privation de libertés, l'incapacité d'agir, l'angoisse

liée à la maladie ou au deuil... autant de maux que gèrent nos équipes du SIUMPPS et du SUMPP lors des échanges téléphoniques avec les étudiants et les personnels. Des SMS aux personnels et aux étudiants ont été à nouveau envoyés la semaine dernière pour rappeler les numéros d'appel des psychologues et psychologue du travail, des assistantes sociales et des médecins. Les étudiants peuvent également, s'ils le souhaitent, être mis en relation avec une sophrologue. Par ailleurs, vous trouverez en ligne les numéros d'urgence et numéro nationaux pour les personnes en danger, n'hésitez pas à les partager. Cela aussi peut sauver des vies.

3. Informations Recherche

Recrutement d'enseignants-chercheurs à AMU pour septembre 2020 : organisation des Comités de sélection (CDS)

Le dépôt des candidatures ayant été reporté au 9 avril 2020, aucune réunion de CDS n'a pu se tenir avant. Certaines candidatures (mutations et/ou détachements prioritaires - dispense de qualification ou de diplôme) devant être validées par le conseil académique restreint (CACr) puis par le conseil

d'administration, la tenue de ces instances par visioconférence au sein d'AMU a résolu la problématique, dans le respect des règles. Il est donc désormais possible de se réunir à distance pour examiner les candidatures, ce qui est la première étape des CDS. En revanche, la deuxième étape qui consiste à auditionner les candidats pose toujours des questions non résolues par les décrets. De nouveaux textes ministériels devraient rapidement apporter des précisions pour que nous puissions organiser ces auditions. Le calendrier que nous suivons au sein d'AMU est le suivant :

- La date limite de dépôt des candidatures dans le logiciel GALAXIE était le 9 avril. Un mail avait été adressé à chaque responsable de structure le 31 mars.
- Avis du CACr sur les mutations/détachements prioritaires, dispense de qualification : le 16 avril.
- Avis du CAr sur les mutations et détachements prioritaires ayant reçu préalablement un avis favorable du CACr : le 17 avril.
- Accès des CDS aux candidatures : le 20 avril.
- Fin des travaux des CDS dédiés à la sélection des candidats admis à passer une audition : 7 mai.
- Fin des remontées des CDS : 7 juin



Dans le cadre de ces recrutements, il est important de noter cette année une initiative de la Vice-Présidence à l'égalité femme-homme et de la faculté des sciences pour lutter contre les biais inconscients discriminants. Une sensibilisation aux biais implicites de genre va en effet être menée auprès des jurys de CDS de cette Faculté via l'exécution d'une courte tâche informatique et le visionnage de mini vidéos expliquant les effets de ces biais. Il ne s'agit pas de culpabiliser ni d'évaluer les membres des comités de sélection. Les biais implicites de genre sont des automatismes puissants acquis au fil du temps, présents chez la plupart d'entre nous, femmes et hommes. Ils peuvent influencer les jurys les plus rigoureux. L'action menée ici se base sur les résultats scientifiques qui montrent que la prise de conscience de l'existence de ces biais et l'explication de leur processus subtil d'influence au niveau cognitif permet à l'individu d'aider à les repérer et à les contrer lors des évaluations et décisions de classement des candidats.

Soutenance de thèses et HDR

Les soutenances de thèses peuvent se tenir à distance avec le(la) candidate et les membres du jury, tous en visioconférence. Cette dématérialisation est strictement réservée à la période actuelle de crise sanitaire et ne peut être envisagée que si le report de la soutenance à une date ultérieure est impossible. Un message précisant les modalités d'une telle organisation a été adressé aux personnels concernés (doctorants et directeurs de thèses). Cette procédure exceptionnelle va prochainement être étendue aux Habilitations à Diriger des Recherches (HDR).

La foire aux questions dédiée à la recherche :

- Elle est en ligne et sera régulièrement actualisée

Recenser toutes les bonnes idées :

Le MESRI a demandé à chaque université de mobiliser toutes les bonnes volontés, les idées, les initiatives de toutes sortes et issues de toutes disciplines qui permettront, à court terme, d'améliorer la situation de crise et prévoir sa sortie. L'objectif n'est pas de proposer des projets de recherche à moyen ou long terme mais des actions innovantes pouvant rapidement valoir solution à un

aspect de la crise liée au COVID-19. Ainsi, un Comité d'Analyse Recherche Expertise (CARE) COVID-19 a été créé par le président de la République. Il est présidé par Françoise Barré-Sinoussi, Prix Nobel de médecine.

Son rôle : recenser toutes les propositions scientifiques, thérapeutiques, technologiques... permettant d'affronter la situation immédiatement ou à court terme. Ce comité aidera le déploiement des propositions pertinentes, y compris à grande échelle, en identifiant les éventuels points de blocages. Il s'agit de mobiliser les forces de recherche sur les sujets urgents et essentiels, identifier les interactions utiles afin de gagner en temps et en efficacité pour l'application de solutions pragmatiques. Le CARE se réunira chaque semaine pour examiner les propositions transmises. Vous pouvez librement y contribuer via ce lien

Dans notre contexte de crise, le CCIAM et le CPPM facilitent les accès aux ressources de calcul intensif (HPC, grille, cloud, stockage) nécessaires au bon déroulement des projets de recherche liées au COVID-19 :

Priorisation des travaux, support pour les différentes modalités, automatisation des tâches... en particulier le programme commun HPCBoost qui est spéci-

fiquement dédié aux problématiques de risques et de sécurité et permet d'accélérer le traitement de ces projets. Pour plus d'informations : Centre de Calcul Intensif d'Aix-Marseille et Centre de Physique des Particules de Marseille.

4. Contribuez au hackathon européen #EUvsVirus

L'Union européenne organise un hackathon pour développer et soutenir des solutions innovantes face à la pandémie de COVID-19. Individu ou collectif d'étudiants, de chercheur(s), de personnels administratifs, start-uppers, responsables de formation, vous pouvez librement proposer vos idées, faire phos-phorer vos compétences, vos expériences ou vos projets dans les domaines « Health & Life », « Business Continuity », « Social & Political Cohesion », « Remote Working & Education », « Digital Finance » et « Other ». Votre participation vous fera collaborer avec des partenaires virtuels des 27 pays de l'Union Européenne durant 20 heures de hackaton. Je vous invite chaleureusement à y contribuer.

Faites jouer notre solidarité sur la scène européenne, faites rayonner vos talents et les couleurs d'AMU en lien avec les membres de notre alliance CIVIS : #AixMarseilleVsVirus ; #CIVISvsVirus

- Challenge hackathon du 24 au 26 avril. Information et inscription : <https://euvsvirus.org>

5. PIA 3 : obtention du projet «PANORAMA»

Il peut paraître intrus dans ce numéro « spécial COVID-19 » mais je tenais à partager ce succès collectif qui vient enrichir le palmarès de notre communauté dans le cadre du programme des investissements d'avenir (PIA). Le projet PANORAMA, portée par AMU avec de nombreux partenaires, a été validé et a obtenu le financement de 7,5 millions d'euros sur 10 ans pour favoriser la bonne orientation des lycéens et lycéennes vers l'université, notamment ceux des quartiers les moins favorisés. Un grand bravo aux équipes qui ont œuvré à ce succès, l'ancienne équipe politique ainsi que la nouvelle équipe de gouvernance, qui a parfaitement fait le lien. Plus d'informations ici.

6. Gardons le lien et nos pensées positives

- Comme depuis quelques semaines, nous postons vos contributions sur la galerie d'images et vidéo que nous renouvelons à chaque numéro. N'hésitez pas à nous faire part de votre quotidien confiné !

- Pour la découvrir, suivez le lien suivant : [cliquez ici](#)
- Pour y participer et ajouter une contribution (image, vidéo), rendez-vous ici : [cliquez ici](#)
 - > Un jeu concours « spécial confinement » est lancé cette semaine avec plusieurs étapes et des lots à gagner lors de chacune d'elle.
 - > Comme toujours, faites une activité physique, même confinés ! Les connexions sont de plus en plus nombreuses lors des Facebook live et les rediffusions sont assurées sur cette page web.

Prenez grand soin de vous et de tous,

Éric Berton

*Président d'Aix-Marseille
Université*



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°9

Mercredi 22 Avril 2020
Spécial virus COVID-19
n°9 - A l'attention des
étudiants

Modalités d'examens étudiants

dans le cadre de la gestion de crise liée à la pandémie de COVID-19 : Reconnaissance du travail, soutien & solidarité, aucune validation automatique du 2^{ème} semestre.

Chères étudiantes et chers étudiants,
Chers toutes et tous,

Au-delà des nombreuses aides solidaires qu'Aix-Marseille université a mis en place pour ses étudiants, l'engagement des équipes pédagogiques pour organiser les enseignements à distance au profit de 80 000 étudiants a été intense et les modalités d'examens instaurées sont inédites.

Plaçant l'étudiant au cœur du dispositif, ces modalités exceptionnelles garantissent tout à la fois la légitime reconnaissance

du bon travail effectué par les étudiants qui le peuvent, et le soutien aux étudiants les plus en difficulté face à la crise sanitaire. Sans validation automatique du semestre.

Alors que des informations inexactes circulent depuis hier à ce sujet, il m'importe de vous apporter officiellement les éléments clairs et factuels, fondamentaux pour votre avenir. Nous sommes à vos côtés.

Prenez grand soin de vous.

1. Modalités d'examens

Ces modalités d'examens, pour tous les étudiants d'AMU, figurent dans un « Guide des examens », voté - sans aucune voix contre - par les instances politiques d'AMU concernées, le lundi 13 avril 2020. Ce guide a été construit par les équipes politiques d'AMU en consultant les 18 responsables de facultés et écoles, les élus étudiants des différentes représentation syndicales, le réseau national des Vice-Présidents formation et le MESRI.

Trois grands principes, tous partagés par ces acteurs, ont guidé la conception du guide :

- placer l'étudiant au cœur de la réflexion ;
- valoriser et reconnaître le travail effectué durant le confinement lorsque les conditions de e-enseignement étaient bonnes ;
- soutenir les étudiants les plus en difficulté dans la crise sanitaire et sécuriser leurs parcours.

Ce guide fixe désormais le cadre de l'organisation des examens que chaque faculté et école d'AMU reprendra selon ses spécificités. La communication officielle auprès des étudiants en est assurée par voie de mail du Doyen ou directeur aux étudiants et affichage sur le site web de la faculté ou école. Ce guide est consultable ici

Quid des évaluations ce semestre ? En synthèse :

- L'évaluation sera faite du travail réalisé ce semestre, avant, pendant et après le confinement. Seules compteront les notes obtenues avant le confi-

nement, ainsi que les notes obtenues durant le confinement ou après si ces dernières sont supérieures à 10/20.

- Ensuite, l'évaluation sera faite du travail effectué durant le confinement sur différents supports (rapports, analyse de cas, etc...) majoritairement en contrôle continu.
- Les étudiants qui n'auront pas pu être évalués durant la crise ou qui n'auront pu avoir des résultats satisfaisants - sous réserve qu'ils aient validé leur premier semestre - passeront dans l'année supérieure et pourront suivre des parcours d'accompagnement. Durant ces parcours, ils seront évalués avec bienveillance pour qu'ils puissent bénéficier d'une note. Concernant le détail de ces parcours, plusieurs systèmes sont encore à l'étude pour permettre à tout étudiant volontaire de réussir : deux semaines intensives à la rentrée, des cours perlés sur le semestre, du tutorat... L'important est que les étudiants puissent avoir les bases solides et nécessaires pour suivre les cours du nouveau semestre dans lequel ils seront inscrits à la rentrée, sans être noyés sous la charge de travail.

Ainsi, AMU ne neutralise pas le semestre. Un plan de continuité pédagogique a été instauré et la très grande majorité des cours d'AMU sont organisés à distance (e-enseignement) depuis le début du confinement. Les étudiants peuvent donc continuer à étudier et ils ont tout intérêt à le faire. Les connaissances et compétences acquises lors de ce semestre seront nécessaires pour réussir lors du prochain semestre, tout comme elles le seront dans leur vie professionnelle à venir. Par ailleurs, les notes obtenues pourront servir à compenser celles du semestre précédent. Seules certaines unités d'enseignement (UE) très pratiques sur des installations techniques qui ne peuvent avoir lieu et certaines UE, à très forts effectifs sans contrôle continu en TD, pourraient être non évaluées. Dans ce cas, des activités de substitution sont à l'étude.

Quid des examens en présentiel ?

La probabilité de pouvoir organiser des examens en présentiel ces prochains mois semble faible. Nous souhaiterions maintenir sur site universitaire les épreuves de seconde session du semestre 1, toutefois les équipes pédago-

giques d'AMU travaillent d'ores et déjà à des solutions alternatives pour parer à tout nouvel empêchement.

2. Où en est-on des aides solidaires

Depuis le début du confinement, le 17 mars dernier, nous sommes très attentifs à la situation de nos étudiants et à l'évolution de cette situation. Nous avons organisé en urgence des systèmes d'aide dans le domaine alimentaire, soutien social, médical et psychologique, l'aide au rapatriement depuis l'étranger, nous tentons de combler la fracture numérique et permettre les e-enseignements, tentons de pallier l'arrêt des stages rémunérateurs...

- Il faut savoir que près de 4 000 étudiants sur nos sites d'Aix-Marseille sont restés confinés seuls ou en cité U ; certains sont en grande difficulté.
- En début de la crise nous vous avons adressé une enquête par mail pour évaluer vos besoins médicaux, sociaux et psychologiques. 60 % d'entre vous nous ont répondu. Près de 600 ont souhaité être recontactés par notre Mission handicap, près de 1200 par nos personnels



du SIUMPPS et plus de 1600 par les services sociaux du CROUS. Au total, ce sont plus de 3600 étudiants d'AMU qui ont déjà bénéficié d'un suivi ou d'un accompagnement médico-social ou psychologique.

Nous n'oublions pas les autres. Le confinement n'est pas terminé, la reprise des cours en présentiel ne se fera pas avant septembre et les examens approchent. Nos équipes restent donc mobilisées pour vous apporter réponses et soutien en cas de besoin. Bien sûr, nous cherchons à contacter les étudiants en fracture numérique qui n'ont pas accès à leurs mails, et donc à notre enquête. Vous le savez, nous leur avons adressé des SMS et recontacté

ceux qui le souhaitent. Nous continuons ce suivi, nous restons attentifs. N'hésitez pas à transmettre l'information.

- Concernant les aides individuelles suite à l'interruption des stages, un courrier a été adressé aux responsables de formation, pour qu'ils enquêtent auprès de chacun des étudiants qui étaient en stage, sur les problèmes financiers éventuellement rencontrés. Plus de 260 dossiers ont été reçus. Toutefois tous n'étaient pas éligibles. A ce jour, 95 dossiers éligibles au dispositif ont été transmis par nos équipes aux assistantes sociales du CROUS. Une soixantaine sont d'ores et déjà bénéficiaires d'une aide financière

entre 200€ et 600€ (aides forfaitisées). Durant la période de crise, le versement des fonds ne nécessitant pas le passage devant une instance, les étudiants concernés reçoivent leurs aides financières plus rapidement.

- En matière d'aide alimentaire, la solidarité se renforce toujours davantage avec plus de 2 000 colis alimentaires et kit hygiéniques distribués chaque semaine sur les sites universitaires. Cela est possible grâce, notamment, au bénévolat de personnels et d'étudiants d'AMU.
- Vraiment, je vous remercie très chaleureusement pour votre générosité, tout comme je remercie sincèrement TOUTES

les associations étudiantes qui se mobilisent, nos partenaires des collectivités locales (les Villes d'Aix et de Marseille, la Métropole AMPM, le CD13 et Région PACA Sud qui nous soutiennent), le CROUS, les Restos du cœur, l'association Vendredi 13 et nos partenaires de la grande distribution.

- Pour réduire la fracture numérique et permettre le e-enseignement, nous avons distribué 200 cartes SIM, une centaine de clés USB et près de 350 ordinateurs.
- Concernant les étudiants en mobilité, 330 étudiants d'AMU sont éligibles à une aide au rapatriement. Elle sera financée par l'université, par les aides de la Région Sud et ERASMUS.

Je vous souhaite courage à toutes et tous. Nous sortirons plus forts de cette crise qui nous rassemble autour de valeurs solidaires.

Chères étudiantes, chers étudiants, chers toutes et tous, prenez grand soin de vous et de tous.

Éric Berton

*Président d'Aix-Marseille
Université*



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°10

Lundi 27 Avril 2020

Chères toutes et chers tous,
Vous le savez, la fin du confinement approche. Si la date du 11 mai représente un soulagement pour certains, l'anxiété du retour à une vie sociale plus ouverte est présente chez d'autres. Alors que le virus ne peut pas être encore contrôlé par un traitement ni vaccin, le déconfinement sera progressif au sein de notre communauté AMU, comme il l'est en France et dans de nombreux pays. Il est encore d'actualité de lutter contre la transmission massive du coronavirus CoVID-19.

Le déconfinement s'accompagnera donc de mesures sanitaires sur tous nos sites et le retour physique dans les bureaux sera très échelonné, tenant compte du plan de reprise d'activités (PRA) que nous finalisons actuellement. Les maîtres-mots du déconfinement sont simples : progressivité et volontariat. Sauf pour quelques métiers dont la présence est nécessaire car les activités ne sont pas réalisables à distance, le travail à domicile reste la règle prioritaire.

Il s'agit, pour celles et ceux d'entre vous qui souhaitent revenir travailler sur leurs outils habituels, de pouvoir l'organiser en toute sécurité sanitaire. Pour celles et ceux qui préfèrent poursuivre en

travail à distance, ou qui restent contraints par des rythmes de vie familiaux bouleversés, il s'agit de pouvoir collectivement maintenir cette organisation.

Je souhaitais d'ores et déjà vous communiquer ces principes car je sais que beaucoup s'interrogent. En complément, vous recevrez dans les prochains jours, les détails de notre plan de reprise des activités.

Nos principes de reprise seront déclinés par campus, par composante, par direction et service et par laboratoire. Une enquête fine des besoins par structure est en cours. Les modalités précises de reprise (jour, horaires, temps de présence) vous seront très bientôt communiquées par vos responsables.

Nous sommes au cœur d'une crise sans précédent, donc sans repère. La seule certitude que nous ayons est que, pour l'heure et tant que le virus ne sera pas maîtrisé, l'incertitude règne. Nos décisions visent à vous donner un cadre sécurisant et sécurisé pour garantir la continuité de nos actions de service public qui, elles, sont fondamentales pour l'avenir. Mais il faut reconnaître la nature évolutive de la situation et la nécessité de nous y adapter, pour

le bien de tous. Nous avons réussi jusqu'alors à rester unis et mobilisés, grâce à votre engagement, à votre générosité et à votre sens des responsabilités. Je suis persuadé pouvoir compter aussi fortement sur chacune et chacun d'entre vous pour réussir notre déconfinement d'ici la rentrée.

Prenez toujours grand soin de vous.

1. Retour sur site : sur volontariat et travail à distance préconisé

Il nous faut désormais accepter que les conditions de vie et de travail seront dégradées au moins jusqu'aux vacances d'été. La reprise en présentiel pour toute notre communauté va prendre du temps, elle n'est pas encore envisageable. La priorité absolue reste votre santé et celles de vos proches. Pour celles et ceux qui remplissent des missions dites « vitales » et qui, je le sais, télétravaillent avec cœur et énergie, le retour au bureau sera possible si vous le souhaitez, en aménageant les horaires et les modes de circulation afin de respecter la distanciation physique entre collègues.

A contrario, pour celles et ceux qui restent contraints par une

organisation familiale, qui préfèrent ne pas encore s'exposer aux relations sociales physiques, ou qui ne sont pas prioritaires dans notre PRA, je vous recommande de poursuivre le travail à distance durant tout le mois de mai et d'envisager un retour progressif échelonné jusqu'à la rentrée de septembre.

Dans tous les cas, le retour en présentiel s'organiserà à compter du 11 mai pour toute la semaine filante mais, le jour précis du lundi 11 mai, aucun personnel ne sera admis sur site. Vos responsables vous communiqueront le jour possible de votre retour.

Pour mémo, le retour des étudiants en cours sur les campus se fera en septembre seulement, comme annoncé par le Président de la République.

2. Retour sur site : les mesures sanitaires sont garanties

Nous avons organisé le nettoyage et la désinfection des bureaux et des lieux de vie communs sur l'ensemble de nos 58 sites pour une reprise en toute sûreté. Bien évidemment, ces mesures d'hygiène seront très régulières. Des masques seront distribués aux collègues se rendant sur site. Ces masques en tissu, dits masques « barrières », lavables et réutilisables, visent à freiner la propagation du virus en limitant la projection de gouttelettes.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition ainsi que du savon dans toutes zones sanitaires. Le savon reste le meilleur mode de nettoyage des mains qui, lui, est un geste barrière essentiel. Enfin, nous installons des plexiglass de protection sur tous les bureaux d'accueil mettant en contact les personnels avec du public.

3. Actions solidaires : protégeons nos soignants

L'équipement de protection individuelle est l'armure que les professionnels de santé portent dans le combat contre le COVID-19 : masques, gants, blouses. Malheureusement tous ne sont pas bien équipés. Alors que beaucoup d'initiatives individuelles émergent pour la production et la collecte de ces protections, il est indispensable de faciliter les échanges et d'accélérer le transfert de ces équipements aux personnes urgemment nécessitées.

#Protegeons-nos-soignants est un mouvement de citoyens issus de notre université, de la recherche et de l'hôpital, appuyés par de nombreux bénévoles. La nouvelle plateforme met en relation toute personne capable de produire et donner des équipements avec les professionnels de santé demandeurs. Elle permet ainsi à quiconque d'agir directement

auprès des structures de santé dans le besoin. N'hésitez pas à y contribuer ou à partager l'information !

4. AMU engagée et reconnue en matière de développement durable

La crise actuelle interroge notre rapport au monde dans sa dimension sanitaire, économique, sociale et écologique. Le développement durable au sens large est au cœur de la problématique d'un monde « d'après la crise ». Vous connaissez l'engagement qui est le mien et celle de mon équipe de gouvernance- celui qui est le vôtre aussi je l'espère - à placer l'humain au cœur de nos politiques.

Je suis donc très heureux de la position mondiale d'AMU dans le dernier classement international THE (Times Higher Education) University Impact, qui est l'unique classement à évaluer les universités par rapport aux 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies. Il mesure l'impact des universités sur la société, au-delà de leurs performances en recherche et en enseignement. Nous gagnons 23 places par rapport à l'an dernier ! AMU est classée n°1 en France et 20ème sur 766 universités de 85 pays. C'est une magnifique performance qui illustre notre politique



ambitieuse en matière de développement durable et RSE : égalité femme-homme, intégration des handicaps et qualité de vie et de travail. Un immense merci aux équipes qui ont su anticiper, mettre en œuvre et valoriser ce qui se révèle indispensable à l'échelle mondiale. Bravo à vous toutes et tous. Poursuivons notre action !

5. Appels à projets et à candidatures

Pour continuer à préparer la rentrée, les instituts d'établissement d'AMU ont publié plusieurs appels pour ces prochaines semaines : financement de projets de recherche interdisciplinaires, bourses pour des contrats doctorants et appels thématiques dans les domaines « Mécanique et Ingénierie », « Neurosciences », « Mathématiques-Informatique », « Microbiologie, Bioénergies et Biotechnologie » et « Cancer et Immunologie ». Pour candidater, cliquez ici.

6. Gardez la forme !

Comme toujours, faites du sport ! C'est bon pour le moral et pour nos silhouettes !

De nouvelles activités sont proposées en live sur LES RENDEZ VOUS SPORT AMU. A retrouver également sur LISTE YOUTUBE

Pour aller encore plus loin...retrouvez de nouvelles vidéo et nombreux conseils sur le site SPORT AMU Un grand merci à toutes les équipes qui se dépensent pour nous maintenir unis, joyeux et en forme durant notre confinement. Vous êtes de plus en nombreux aux rendez-vous, c'est une grande satisfaction.

7. Gardons le lien et pensées positives

Suite à vos contributions, la galerie de «nos quotidiens confinés» s'enrichit. Pour la voir cliquez ici , pour y ajouter une contribution cliquez ici Par ailleurs vous avez été nombreux à participer à Un jeu concours « spécial confinement » dédié aux personnels, le nom des gagnants est affiché. Un nouveau jeu est lancé cette semaine, n'hésitez pas, de nouveaux lots sont à la clé pour en profiter hors confinement !

A découvrir également, les productions vidéo scientifiques diffusées chaque semaine depuis le début de la crise sur les réseaux sociaux pour «confiner intelligent»: Envie de rencontrer virtuellement des doctorants et comprendre leurs recherches ?

Voici ici 94 portraits de membres d'AMU et autant de sujets de recherche scientifique qu'ils mènent avec passion.

8. Besoin de soutien ? Nous sommes présents

Il est normal de ressentir de l'anxiété, d'avoir besoin d'une écoute, d'une aide ou de réponses médicales. Pour toute notre communauté, étudiants comme personnels, nos équipes de médecins, psychologues, sophrologue et assistantes sociales, sont à vos côtés.

Étudiants, un numéro de santé unique existe : 04 13 94 27 77. Il vous permet de prendre rendez-vous par mail pour obtenir rapidement une téléconsultation avec le professionnel dont avez besoin.

Pour les personnels, les médecins, psychologue du travail et secrétaires sont joignables par mail selon votre campus d'affectation :

- sumpp-campus-marseille-centre@univ-amu.fr
- sumpp-campus-aix@univ-amu.fr
- sumpp-campus-luminy@univ-amu.fr
- sumpp-campus-etoile@univ-amu.fr

- sumpp-campus-timone@univ-amu.fr
- sumpp-pharo@univ-amu.fr

ou par téléphone de 8 heures à 18 heures du lundi au vendredi :

- Les médecins : 04 13 94 22 58
- La psychologue du travail : 07 88 22 09 20
- Les assistantes sociales : 04 13 94 64 64 (de 9h. à 17h).

Continuez à prendre grand soin de vous et de tous,

Éric Berton

*Président d'Aix-Marseille
Université*



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°11

Mardi 05 Mai 2020

Chères toutes et chers tous,
La date du déconfinement national approche. Comme je vous l'ai écrit précédemment, notre Plan de Reprise d'Activités (PRA) au sein d'AMU sera très progressif et sur la base du volontariat pour la grande majorité des fonctions. Le travail à distance reste la règle. Votre santé et celle de vos proches est la priorité.

Aussi, notre PRA comprend les mesures sanitaires maximales visant à nous protéger tout en reprenant, par étapes progressives et pour un nombre limité de personnels, nos missions essentielles dans un cadre plus « normal ».

A partir de la semaine prochaine, le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique prendra encore plus d'importance qu'aujourd'hui. Il faudra y ajouter le port du masque dans certaines situations. Je vous remercie de rester attentif à ces consignes, pour le bien de tous.

Prenez toujours grand soin de vous.

1. Plan de reprise d'activité : les grands principes en 3 phases

Avant toute chose, je vous rappelle que le travail à distance reste la règle.

Seuls 10 % environ de l'effectif total d'AMU est amené à revenir travailler sur site car leurs activités sont impossibles ou très compliquées à mener à distance. Chaque responsable d'équipe a identifié ces collègues et ces activités lors d'une enquête menée la semaine dernière.

Aussi, ce seront ces collègues qui reviendront les premiers dans les bureaux et laboratoires.

Je vous rappelle que la journée du 11 mai, personne ne sera accepté sur site, hormis les personnels en charge de la logistique du plan de reprise qui interviendront toute la semaine.

Attendez donc les consignes de votre supérieur hiérarchique ; il ou elle vous communiquera prochainement la date de votre retour, si vous êtes concerné-e-s.

Le déconfinement, très progressif, se fera en 3 phases menant jusqu'aux vacances d'été :

- La phase 1 – du 11 mai au 18 mai - est consacrée à préparer la réouverture des sites. Les seules présences autorisées seront donc liées à cette nécessité d'organisation : installation des protections plexiglass sur les lieux d'accueil du public, mise en place des contenants de gels hydroalcooliques, marquage au sol de distanciation physique, installation signalétique, affichage des mesures sanitaires. L'organisation de la distribution des masques barrières et des plannings de retour (pour très peu de personnels, donc, vous l'aurez compris) sont déjà en cours.
- La phase 2 – du 18 mai au 1er juin - sera consacrée à consolider le télétravail et organiser la reprise partielle en présentiel des activités, pour un nombre très légèrement plus important de personnels qu'en phase 1, et sur volontariat.
- La phase 3 – du 2 juin jusque nouvel ordre - verra une nouvelle augmentation des effectifs en présentiel, sur volontariat et organisée par chaque composante, dans la limite du

raisonnable pour pouvoir respecter, toujours, les règles de sûreté sanitaire. Le travail à distance restera donc encore la règle.

2. Plan de reprise d'activité : les critères complémentaires

Votre retour sur site sera organisé par votre composante ou votre direction et sera lié à la prise en compte de nombreux éléments :

- De la date à laquelle on se situe et la réalité sanitaire à cette date.
- Du volontariat que vous aurez manifesté auprès de votre supérieur, sous réserve des nécessités de service.
- De la reprise des rythmes scolaires et de la garde de vos enfants.
- De vos moyens de déplacement pour venir travailler. Les personnes se déplaçant à pied, à vélo ou en véhicule particulier seront prioritaires pour reprendre en présentiel.
- Du maintien en confinement des personnes vulnérables ou dont l'état de santé n'est pas compatible avec la situation sanitaire - selon l'avis des auto-

rités sanitaires ou, à défaut, du médecin de prévention ou du médecin traitant.

- Du maintien en confinement de toute personne ressentant d'éventuels symptômes du COVID-19 ou en contact direct avec des personnes présentant ces symptômes.
- Du respect des mesures et gestes barrières, notamment la règle de distanciation sociale entre deux agents et le lavage régulier des mains nécessitant des stocks suffisants de savon, de gel hydro alcoolique, le nettoyage des locaux entre le roulement de deux équipes au même bureau...

Nous avons constitué des cellules de crise de campus pilotées par les Doyens délégués de sécurité pour mettre en œuvre et adapter ces mesures communes à notre université. C'est évidemment similaire pour les services centraux.

Vous l'aurez compris, notre PRA est prudent et tient compte à la fois de nos nécessités de service public, de votre volonté à travailler en présentiel et des mesures sanitaires qui s'imposent encore à toutes et tous.

Je compte sur vous pour garder vos pensées positives et votre esprit solidaire envers notre université et l'ensemble de notre communauté.

Prenez grand soin de vous et de tous.

Éric Berton

*Président d'Aix-Marseille
Université*



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°12

Vendredi 15 Mai 2020

Chères et chers collègues,
Alors que le déconfinement national nous autorise à circuler plus librement depuis une semaine, nous voici prêts à amorcer la 2ème phase de notre plan de reprise d'activités.

Nous venons aujourd'hui de clôturer la préparation de nos sites à réouvrir pour quelques activités. Un grand merci à tous les collègues de la logistique et services techniques, notamment, qui se sont mobilisés. Le retour au bureau très progressif, en toute sécurité sanitaire et pour quelques-uns d'entre vous, est donc possible dès lundi 18 mai, comme convenu.

Je vous le rappelle, le télétravail reste la règle inscrite dans notre plan de reprise d'activités (PRA). Vous devez signifier votre souhait de tout retour qui doit être accepté et organisé par votre hiérarchie, elle-même en lien avec le responsable de votre campus ou avec le DGS pour les services centraux. Il en va d'une bonne organisation, sans prise de risque sanitaire, pour la santé de tous.

Un document expliquant les principes de notre PRA mentionne très clairement les consignes sanitaires que je vous remercie à nouveau de respecter.

Je vous ai transmis les remerciements que la Ministre de l'ESRI a adressé à l'ensemble des universitaires pour notre engagement sans faille depuis deux mois.

Je tiens moi-même à saluer votre énergie au service des étudiants pour garantir leurs e-enseignements sans compromettre leur avenir, votre combativité en matière de recherche pour tenter de lutter contre le virus, votre générosité pour organiser de nombreuses actions solidaires au bénéfice de tous, que ce soit pour les étudiants, les collègues en difficultés, les personnels soignants, ou tout collègue ayant besoin de maintenir le lien social face à l'arrêt brutal de nos rythmes ordinaires. Cette mobilisation a été plusieurs fois reprise et commentée par la presse et saluée par de nombreux acteurs de tous horizons.

Vraiment, cette épreuve aura démontré la force de notre communauté AMU à surmonter les difficultés, sans perdre le cap de nos

missions de service public ni les valeurs humaines qui nous sont chères.

Je suis fier de votre résilience, de votre solidarité créative et de votre engagement professionnel qu'il faut désormais mettre au service de la réussite de notre plan de reprise.

Prenez toujours grand soin de vous.

1. Les grands principes du Plan de Reprise d'Activités (PRA)

Respectant les maître-mots « progressivité et volontariat », les grands principes de notre PRA ont été élaborés en collaboration entre membres de la gouvernance, les composantes et directions, les unités de recherche et largement discutés et partagés avec les membres du CHSCT. Ils sont donc le fruit d'une co-construction avec les représentants du personnel de cette instance. C'est une grande force pour AMU.

La santé de tous est notre priorité. Aussi, nous distribuons 4 masques-barrières par collègue d'AMU, accueilli dans une structure qui est sous responsabilité d'AMU ; du

gel hydro alcoolique et du savon sont à disposition ; le nettoyage particulier et régulier des locaux est organisé ; des plexiglass sont installés pour les lieux accueillants du public... Retrouvez les détails de nos mesures sanitaires et toutes consignes d'usages et comportements à adopter dans le document «Grands principes du PRA» suivant. Il précise également nos principes de reprise pour les activités de recherche, les missions à l'étranger, les structures hébergées, les stages étudiants en entreprises, le nettoyage des locaux et des modalités d'encadrement pour les responsables d'équipe en cette période particulière : document « Grands principes du PRA ».

2. Quelle gestion du temps de travail et des congés désormais ?

Le travail à distance reste la règle et doit être favorisé pour toutes les tâches le permettant. En parallèle, le travail en présentiel va s'organiser dès lundi 18 mai, progressivement et sur la base du volontariat. En effet toutes les activités ne sont pas télétravaillables et la nécessité de continuité de service doit être prise en compte. Ce retour dans

nos locaux doit être préparé et inscrit dans un planning, aucun collègue ne doit se rendre sur site de sa propre initiative ni sans en informer sa hiérarchie.

Dans ce contexte, en fonction de votre situation personnelle, vous serez placés ou maintenus en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA).

Si vous vous questionnez sur votre situation et ses conséquences, si vous avez des interrogations sur l'organisation du temps de travail et les congés, retrouvez la note complète de la DRH en ligne dans la FAQ dédiée aux personnels

3. La communauté d'AMU gère la crise – Vu dans la presse

Vos travaux, vos engagements, nos décisions, votre générosité... tout ce que nous avons mis en œuvre ensemble n'est pas resté secret ni confidentiel. Plusieurs centaines d'articles de presse nationale, locale, généraliste ou spécialisée ont relaté les actions de notre communauté. Retrouvez ici quelques-uns d'entre eux :

- <https://amubox.univ-amu.fr/s/cLMwTsc4AXQbPbK>

Cette revue n'est pas exhaustive mais reflète notre engagement.

Mille mercis à toutes et tous.

Poursuivons nos actions et nous réussissons notre reprise d'activités, comme nous avons su gérer la crise en confinement : en restant unis.

Prenez toujours grand soin de vous, et de tous.

Prenez grand soin de vous et de tous.

Éric Berton

Président d'Aix-Marseille Université



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°13

Vendredi 29 Mai 2020

Chères toutes et chers tous,
Alors que le déconfinement et les dernières dispositions gouvernementales annoncées hier par le Premier Ministre nous autorisent désormais à circuler librement en France, le retour à un rythme de vie plus ordinaire se dessine.

Comme annoncé dans nos dernières communications, nous entrerons la semaine prochaine, mardi 2 juin, dans la phase 3 de notre plan de reprise d'activités. Ce PRA, évolutif, a été adopté par nos instances – cette semaine en Conseil d'administration - et vous a été largement diffusé. Nos consignes restent prudentes : le télétravail reste l'organisation préconisée ; votre santé et celle de vos proches reste la priorité.

Pour conserver entre nous les liens et les pensées positives, poursuivons nos échanges par tous les modes de communication qui nous sont chers depuis trois mois et adoptons un tout nouveau

canal : une application mobile qui vous est dédiée en cas de besoin.

Restez prudents, prenez soin de vous, poursuivons ensemble.

Phase 3 du plan de reprise d'activités : volontariat et progressivité

Du 2 juin jusque nouvel ordre une petite augmentation des effectifs en présentiel est autorisée, toujours sur volontariat et organisée par chaque direction et composante. Il s'agit de pouvoir exercer au bureau les activités non télétravaillables, inscrites dans le PRA, ou pouvoir accueillir les collègues qui souhaiteraient revenir temporairement, dans la limite du raisonnable pour pouvoir respecter, toujours, les règles de sécurité sanitaire.

Dans cette phase encore, vous devez informer votre supérieur

hiérarchique de votre souhait de revenir afin que les flux de personnes sur site puissent être gérés et les consignes sanitaires respectées.

Pour mémoire, les critères complémentaires de notre PRA précisent :

- Le principe du volontariat que chaque agent aura manifesté auprès de son supérieur, sous réserve des nécessités de service qui peuvent imposer un retour.
- De la reprise des rythmes scolaires et de la garde des enfants des collègues.
- Des moyens de déplacement pour venir travailler. Les personnes se déplaçant à pied, à vélo ou en véhicule particulier seront prioritaires pour reprendre en présentiel.
- Du maintien en confinement des personnes vulnérables ou dont l'état de santé n'est pas compatible avec la situation

sanitaire - selon l'avis des autorités sanitaires ou, à défaut, du médecin de prévention ou du médecin traitant.

- Du maintien en confinement de toute personne ressentant d'éventuels symptômes du COVID-19 ou en contact direct avec des personnes présentant ces symptômes.
- Du respect des mesures et gestes barrières, notamment la règle de distanciation sociale entre deux agents et le lavage régulier des mains nécessitant des stocks suffisants de savon, de gel hydroalcoolique, le nettoyage des locaux entre le roulement de deux équipes au même bureau...

Modalités étudiantes pour les stages :

A compter du 2 juin, la reprise des stages en entreprise sera possible pour les étudiants qui le souhaitent (un formulaire de volontariat vous a été adressé par votre faculté ou école/institut.) Nous nous serons assurés au préalable auprès de votre entreprise d'accueil qu'elle applique

bien les consignes sanitaires en vigueur.

Les déplacements à l'étranger étant toujours proscrits, cette autorisation ne concerne que les stages en France, et non à l'étranger. Elle n'inclut pas les étudiants en santé dont les stages sont régis par des modalités particulières.

Activité de recherche sur le terrain

Les missions pourront reprendre normalement si elles correspondent à une activité du PRA de l'unité.

A partir du 2 Juin, la procédure de validation par le Vice-Président recherche des missions sur le terrain n'a plus lieu d'être et, pour les agents bénéficiant d'un ordre de mission permanent, celui-ci est à nouveau valable.

Les mesures sanitaires restent cependant en vigueur et les responsables des structures des agents partant en mission devront s'assurer que toutes les mesures sont mises œuvre pour garantir leur sécurité et leur santé. Attention, si la circulation n'est

plus limitée en France métropolitaine, hors Ile de France, il n'est toujours pas possible de sortir du territoire national.

Retrouvez l'intégralité du document PRA à jour téléchargeable ici

2. Inst'AMU : AMU en appli mobile à glisser dans votre poche

Je suis particulièrement heureux d'annoncer le lancement en milieu de semaine prochaine d'une application mobile gratuite pour l'ensemble des membres de notre communauté : Inst'AMU. Dans sa première version, son contenu est dédié aux modalités d'organisation liées Au COVID-19 et destiné à vous aider.

Son objectif : maintenir nos liens immédiats entre tous membres de la communauté d'AMU malgré les mesures qui s'imposent encore à nous – télétravail, étudiants en e-enseignement, période estivale qui approche... Dans ce contexte il s'agit pour nous d'être présents pour quiconque en cas de besoin.



Depuis le début de la crise, garder le contact avec les collègues et les étudiants a été au cœur de notre problématique.

Et nous avons su, à en croire vos nombreux témoignages, conserver nos liens intacts. Nous avons même renforcé notre solidarité grâce aux messages réguliers envoyés par mails, grâce aux réseaux sociaux, via le web, via les SMS vous invitant à solliciter les équipes, via les conversations téléphoniques ainsi engagées...

Aujourd'hui, alors que la crise perturbe encore nos rythmes et que les étudiants ne viendront pas sur les campus avant plusieurs mois, alors que pour certains les difficultés peuvent perdurer ou se révéler, nous allons plus loin en proposant cette application.

Elle sera téléchargeable dans quelques jours sur Google Play Store (pour Android) et Apple store (pour IOS).

L'atout que l'on a souhaité lui donner : vous offrir de l'information ciblée sur toute nouvelle modalité universitaire liée à la crise et spécifique selon que vous soyez étudiant ou personnel.

Surtout, elle vous permet en toute simplicité de demander une aide via la commande «demander une aide». Les équipes d'AMU seront là. Aucune géolocalisation, aucune donnée de santé liée au COVID-19, Inst'AMU a été conçue et pensée pour votre besoin, si le souhaitez.

Cette application a été développée en interne durant la période de confinement par DOSI en

lien avec de nombreux acteurs d'AMU concernés par la diffusion d'informations.

De nouvelles fonctionnalités vont se déployer prochainement pour faire vivre l'application et correspondre à l'évolution des besoins. Ainsi une nouvelle version proposera dans quelques semaines de nombreux autres services, pour bien vivre ensemble à l'université. A télécharger d'ores et déjà et à suivre...

3. Rendre et emprunter des documents en BU sur campus : sur rendez-vous !

À compter du 4 juin 2020, un service de « guichet de prêts et de retours » de documents est organisé pour les usagers d'Aix-Marseille Université dans certaines bibliothèques d'AMU.

Pour organiser les flux de personnes sur les campus et respecter les consignes sanitaires, ce service est possible uniquement sur rendez-vous. Un grand

merci aux collègues qui se mobilisent pour permettre cette présence précieuse au sein de nos Bibliothèques universitaires.

Tous les détails simples et précis pour organiser votre venue se trouvent ici

4. Nouveau fonds solidaire en faveur des étudiants

Nous avons mis en ligne et allons prochainement communiquer à nos partenaires et au grand public la possibilité, pour qui-

conque, de faire un don financier au bénéfice des étudiants en difficulté dans le cadre de la crise. Ces dons viendront abonder les aides existantes du FSDIE ou encore gratifier des stages.

- Toutes les informations ici

Prenez toujours soin de vous et de tous,

Éric Berton

Président d'Aix-Marseille Université



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°14

Vendredi 12 Juin 2020

Chères toutes et chers tous,
L'évolution sanitaire en France est rassurante, le déconfinement s'accompagne d'un nombre décroissant de contaminations au coronavirus COVID-19. Les activités économiques et sociales reprennent alors que les protocoles sanitaires vont vers l'allègement. Dans ce contexte, la phase 3 de notre PRA est toujours en vigueur avec l'application, toujours, des mesures barrières. Les critères familiaux et de santé restent pour nous les plus importants. Si l'évolution sanitaire se confirme aussi positive ces prochains jours qu'elle l'est aujourd'hui, nous envisagerons une évolution possible de notre PRA, en étroite collaboration avec les instances de concertation, notamment les membres du CHSCT.

Nous avons réussi à traverser cette crise sans heurt. La solidarité, la bienveillance et l'investissement sans faille d'un bon nombre d'entre vous ont été remarquables et je vous en remercie à nouveau, toutes et tous.

De cette période historique, il nous faudra tirer des leçons : nous sommes capables d'adapter nos process, mobiliser nos énergies, maintenir notre sens du collectif et nous savons être agiles pour innover et transmettre. Aussi, cette crise doit être une oppor-

tunité à saisir pour infléchir de nouveaux modes de collaborations internes et faire rayonner les valeurs notre université.

Dans cette perspective, les réflexions sur le télétravail déjà initiées il y a plusieurs mois au sein d'AMU vont se poursuivre et se développer. Ces réflexions permettront d'aboutir, je le souhaite, à des solutions concrètes et concertées de nouveaux modes d'organisation conservant l'efficacité, la qualité de vie au travail et le sens relationnel, si important. En parallèle de cette mission, nous allons mener un travail sur les enseignements à tirer de la crise, tant sur notre organisation en mode dégradé - tenant compte des points positifs et ceux améliorables - que sur les enjeux fondamentaux que porte l'université auprès de la société.

Prenez toujours soin de vous et de tous.

1. Restez connectés

- Je vous annonçais dernièrement le lancement de notre application mobile : Inst'AMU. Vous pouvez la télécharger dès aujourd'hui sur l'Apple store si vous disposez d'un téléphone portable IOS et en début de semaine prochaine sur Google Play si vous disposez d'un téléphone portable Android. Dans sa première version, Inst'AMU est dédiée au

COVID-19, notamment aux modalités organisationnelles et la possibilité pour quiconque de demander une aide aux équipes d'AMU. Ce lien reste fondamental à l'approche de la saison estivale. Très prochainement, nous rendrons les codes de l'application disponibles en Open source afin de la partager librement à toute la communauté universitaire.

- La crise que nous avons traversée a rendu plus manifeste encore la nécessité d'être connecté pour maintenir notre lien. J'ai donc souhaité qu'à compter de cette semaine et jusqu'à nouvel ordre, tous nos équipements informatiques recyclés et disponibles soient proposés aux collègues, quels que soient leur statut et leurs revenus, à raison d'un PC fixe par agent et dans la limite, bien sûr, des stocks disponibles.

Depuis la première diffusion de cette information, plus de 500 demandes d'équipements sont déjà enregistrées. Les demandes sont toutefois toujours possibles et seront satisfaites, dans la mesure du possible, lors des prochains mois. Pour ce faire, la procédure est simple : <https://www.univ-amu.fr/fr/intram/cessions-de-pc>
Le retrait du matériel se fera auprès des SCASC de campus.

2. Activités culturelles et sociales pour les enfants

Plus de 160 séjours et stages d'été pour les enfants de personnels étaient réservés dans le cadre de l'offre du SCASC, avant la crise. J'ai aujourd'hui le plaisir de vous informer que l'évolution sanitaire satisfaisante et la reprise des activités en France nous permettent de maintenir cette offre de loisirs pour vos enfants, si vous le souhaitez.

Bien sûr, nous nous assurons auprès des structures d'accueil des enfants que toutes les mesures sanitaires en vigueur sont et seront respectées.

3. Reprise de la mobilité internationale pour les étudiants

- Les stages à l'international - sur le seul espace européen toutefois - sont autorisés pour le 2ème semestre 2019/2020. Ils seront possibles dès la réouverture des frontières concernées (la date est imminente et annoncée par les gouvernements). Il faut en amont que l'étudiant ait manifesté clairement sa volonté de partir.

Pour encadrer cette reprise, les responsables de composantes disposent :

- d'une attestation par laquelle l'étudiant doit déclarer auprès de son Doyen ou Directeur qu'il souhaite faire son stage à l'étranger dans un organisme d'accueil identifié.

- d'un modèle de courrier destiné à ces organismes d'accueil, leur demandant de prévoir l'accueil de nos stagiaires dans leur plan de reprise d'activités et de garantir que ces stages se dérouleront dans le parfait respect des consignes sanitaires en vigueur.

- Afin de suivre la mobilité internationale, nous demandons enfin aux étudiants stagiaires de s'inscrire via le lien Moveon : moveon.univ-amu.fr/5cbf2e342e7e0244328fb354/fra

- Les mobilités sortantes, pour raison d'études ou de stages, sont à nouveau autorisées au sein de l'espace européen*. En revanche elles restent suspendues hors espace européen* pour le semestre 1. Nous informerons les étudiants déjà sélectionnés pour une mobilité hors Europe* des alternatives que nous leur proposons pour redéfinir leur projet.

- Concernant la mobilité entrante, nous accueillerons sur nos campus tous les étudiants étrangers venant pour raison d'études ou de stage, en mobilité encadrée ou libre, dans la mesure où la réouverture des frontières leur aura permis de venir en France. Bien sûr ils seront soumis aux mêmes dispositifs pédagogiques en vigueur lors de leur arrivée que nos étudiants nationaux.

* Les mobilités sont autorisées vers les pays de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Norvège, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Suisse.

4. Reprise des stages étudiants au sein des unités de recherche

Les directeurs d'unités sont responsables et libres d'accueillir ou non en stage les étudiants de tout niveau dans leur unité dès juillet, dans la mesure sine qua none d'application des mesures barrières en vigueur, incluant le respect de 4m2 de locaux disponible par personne.

Pour les soutenances de thèses, l'accès des familles de l'étudiant à la salle du jury sera possible dès le 22 juin sous réserve de la confirmation par le Gouvernement de l'autorisation de se réunir à plus de 10 personnes à cette date.

Vous le constatez via ces mesures, nos rythmes de vie au sein d'AMU se normalisent et s'ouvrent vers l'extérieur. J'en suis ravi. J'organise actuellement mon agenda afin de pouvoir, le plus possible, me rendre sur nos sites de façon informelle et amicale afin de renouer, enfin, nos contacts réels.

Prenez grand soin de vous. A très bientôt,

Éric Berton

*Président d'Aix-Marseille
Université*



AMU INFO - Spécial COVID19 - n°15

Vendredi 19 Juin 2020

Chères toutes et chers tous,
Dans la lignée du précédent AMU Info, l'évolution de notre Plan de Reprise d'Activités (PRA) est aujourd'hui rendue possible par la situation sanitaire satisfaisante en France et par la reprise des rythmes de vie classiques qui se précise, notamment pour nos enfants. Dans le contexte du discours du Président de la République dimanche 14 juin, la reprise d'une activité classique en présentiel de toutes et tous s'envisage, dans le respect strict des règles sanitaires et de distance physique qui sont toujours en vigueur.

Notre PRA devra donc être actualisé, toujours en dialogue

avec les membres du CHSCT. Sous réserve des modalités fixées par le futur décret, les grands principes de cette évolution seront les suivants :

- La reprise de l'activité classique en présentiel pour l'ensemble des collègues, dans le respect des mesures sanitaires, est prévue à compter du 29 juin.
- Pour celles et ceux qui seraient empêchés par des contraintes de santé ou des contraintes familiales justifiées et liées à la crise sanitaire, la situation en ASA ou le travail à distance pourra perdurer.

Les personnes se sentant fragiles quant à un retour en présentiel seront accompagnées par les

psychologues du travail (d'AMU ou via le réseau PAS-MGEN) et par leurs responsables hiérarchiques pour rechercher les meilleures solutions conciliant, durant leurs semaines, reprise sur site et travail à distance dès lors que l'activité le justifie et le permet.

La distance physique d'un mètre entre les bureaux devra être respectée. Si cette mesure ne peut pas être respectée, les encadrants d'équipe pourront organiser des plannings permettant une présence alternée des collègues. A compter de lundi prochain, le 22 juin, les personnels qui veulent revenir sur site, à temps plein ou quelques jours par semaine, le peuvent bien évidemment comme le prévoit déjà notre PRA. Des

plannings vous permettent toujours de le signaler à votre supérieur afin d'organiser les flux.

Cette reprise de notre lien en présentiel est important pour la qualité de nos échanges. Depuis de longs mois, certains collègues ne se sont pas vus et, alors que les vacances d'été approchent et nous éloigneront les uns des autres, il est important, d'ici là, de retrouver convivialité, échanges et reprise d'activités habituelles.

Dans cet esprit et dans ce contexte, il me tient à cœur que le management, à tous les niveaux, reste le plus positif, le plus bienveillant et le plus solidaire possible. La force du collectif durant cette crise a été remarquable au sein de notre communauté. C'est une des

grandes leçons qu'il nous faudra retenir. Je souhaite vraiment que nous la gardions à l'esprit et que nous cultivions cette bienveillance, accompagnée d'une conscience professionnelle de toutes et tous, profitable à notre université. Nous devons rester un grand service public de qualité pour l'avenir de la jeunesse, de la recherche et de l'innovation.

Je vous l'avais annoncé, nous allons mettre en place très rapidement le télétravail au sein d'AMU. La réflexion autour de sa mise en œuvre se fera en large concertation, notamment avec les organisations syndicales, et tiendra compte à la fois des précédents travaux sur le télétravail, de notre expérience du travail à distance et des besoins nouveaux qui ont émergé durant cette

période de crise. Nous proposons dans les tout prochains mois des modalités de télétravail pour celles et ceux qui le souhaitent, avec toutes les conditions nécessaires à sa réussite.

Dans l'attente de nous retrouver dans quelques jours, je vous souhaite un très bon week-end.

Prenez soin de vous,

Éric Berton

Président d'Aix-Marseille



Merci à l'ensemble
de la communauté !



Rejoignez le réseau !



www.univ-amu.fr



boutique.univ-amu.fr